

## vendredi

### UN NOUVEAU MUSEE D'ART

Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Denis Vaugeois, songe à créer un nouveau musée d'art dans le vieux Québec, plus précisément dans les locaux du Petit Séminaire.

page A-9

### EN EDITORIAL

Jacques Dumais évoque l'avenir des garderies au Québec, ce jalon important mais sous-estimé d'une politique nataliste.

page A-4

### PEU DE SERVICES A DOMICILE

Une portion dérisoire des handicapés physiques, mentaux et mésadaptés sociaux reçoivent les services à domicile que requiert leur état dans la région de Québec.

page B-8

### SUSPENDUE AU VETO

Un projet de résolution sur le droit du peuple palestinien à l'autodétermination a finalement été soumis hier mais après l'ajournement de la séance du Conseil de sécurité de l'ONU et la question demeure de savoir si cette résolution sera effectivement soumise à un vote et conséquemment au veto américain.

page D-1

### POUR LES MADELINOTS

Les Madelinots se sont vu proposer hier un programme unique en matière énergétique de la part du ministre délégué à l'Énergie, Guy Joron, et des dirigeants de l'Hydro-Québec. L'utilisation de l'huile sera en effet subventionnée.

page B-7

# 36 familles de Vanier sont jetées sur le pavé



Environ 80 personnes se retrouvent sans logis à la suite de l'incendie qui a ravagé un bloc de la rue Rousseau, hier soir, à Vanier.

Le Soleil, Gilles Lafond

par Michel CORBEIL

Trente-six familles se sont retrouvées sans toit lorsque l'immeuble qu'elles habitaient, au 330 de la rue Rousseau, à Vanier, a été détruit par les flammes, tard hier soir.

Heureusement, personne n'a été blessé dans la tragédie, bien que de nombreux locataires ont dû attendre pendant de longues minutes, coincés sur les balcons, que des secouristes leur viennent en aide.

Ce matin, les 30 à 35 pompiers de la caserne de Ville de Vanier luttent toujours contre les flammes. Ils espèrent maîtriser l'incendie "si tout va bien", disait l'un d'eux en début d'après-midi.

L'immeuble est une perte totale et les dommages peuvent être évalués à plusieurs centaines de milliers de dollars.

#### De nombreux sauvetages

Plusieurs locataires ont été évacués par les pompiers et par des concitoyens charitables. Parmi ces derniers, un résident de la rue Beauvillage, M. Clément Tremblay, a participé à quatre sauvetages avec l'aide de voisins.

"Quand j'ai vu qu'il y avait de la fumée dans la bâtisse en face de chez moi, je me suis grouillé, raconte M. Tremblay. J'ai appelé les pompiers puis, à leur arrivée, je me suis approché pour les aider.

"J'ai alors empoigné une échelle. "Qu'est-ce que tu fais là?", m'a lancé un pompier. "Il n'y a pas que de ce côté que des personnes sont en danger." Et je suis parti secourir les personnes coincées sur les balcons. Pas seul, faites-vous-en pas. Les gens du quartier se sont entraînés."

(Suite à la page A2, 1re col.)

## La démission de Marchand

# Intrigues dénoncées par Joyal

MONTREAL (d'après PC) — La démission surprise du sénateur Jean Marchand du poste de président de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada, aurait été préparée par "un petit groupe de personnes qui contrôlent le parti", a soutenu hier le député de la circonscription électorale Maisonnette-Rosemont, M. Serge Joyal.

"Je suis très déçu de constater qu'il y a de telles intrigues à l'intérieur du parti. Je ne peux que déplorer que certaines personnes aient préféré mettre de l'avant leurs intérêts personnels plutôt que ceux du parti et du Québec", a déclaré le député Joyal.

Ce dernier a rappelé que M. Marchand était un chef unique, un "homme d'une grande expérience politique et de jugement et qu'il sera irremplaçable".

"Cela signifie que le parti est vivant, cela démontre qu'il est actif", a dit le député au cours d'une entrevue.

Pour le président du caucus québécois du Parti libéral du Canada, M. Marcel Prud'homme, cette démission ne signifie pas que la formation politique soit en difficulté.

Il a aussi indiqué qu'il ne croyait pas que les critiques du sénateur Marchand s'adressaient à lui personnellement. "J'ai été le seul qui ait tenté de le convaincre de ne pas partir, mais il a refusé et il a quitté."

La démission de M. Marchand forcera le parti "à réexaminer ce qui est bon et ce qui ne l'est pas", a-t-il confié, admettant que des changements sont souhaitables.

"Mais il est bon de discuter de ces choses, à condition que nous puissions en sortir au moment de l'élection d'un nouveau président de l'aile québécoise, au mois d'octobre.

"Nous devrions être très unis lors de la session parlementaire reprendra. Je le prédis", a conclu le député Prud'homme.

Une défaite lors d'un vote de l'exécutif de la section québécoise, décidant de la tenue d'un congrès à la mi-octobre, constituerait un facteur important de la décision de M. Marchand.

Selon le député Céline Payette, vice-présidente de la fédération, le sénateur aurait fait "une question de principe" de la nécessité de reporter au printemps, après la tenue du référendum, la tenue de ce congrès.

Mme Payette a indiqué que le

sénateur Marchand désirait que la fédération consacrerait ses énergies à la bataille référendaire plutôt que de s'investir dans la tenue d'un congrès.

"On ne changera Jean Marchand", a-t-elle ajouté en le décrivant comme un "homme de principes", mais en faisant remarquer qu'elle ne comprenait pas "qu'on s'enferme pour un

principe". "Je ne sais pas pourquoi il ne s'est pas rallié à la position de la majorité", a-t-elle spécifié.

Lors de ce vote, le sénateur Marchand s'est retrouvé seul contre 10 sur la question de la tenue du congrès. La section québécoise de la fédération du PLC n'a pas tenu ce congrès depuis trois ans et demi, alors que sa constitution stipule que l'événement doit avoir

lieu à tous les deux ans. La direction du parti avait jugé opportun de retarder la tenue du congrès à cause de l'imminence du déclenchement de la campagne électorale.

Pour la vice-présidente Payette, le

(Suite à la page A2, 1re col.)

La chronique de Richard Dagnault en page B-1

## Cadres de Bell violents

La police municipale de Québec enquête au sujet des actes de violence qui ont marqué, hier, le conflit opposant la compagnie Bell Canada à ses techniciens en grève.

Cinq contremaitres circulant à bord de deux voitures ont été interceptés par une soixantaine de grévistes alors qu'ils se rendaient à une réunion de cadres de la compagnie à la place Le bourgeois, à Québec.

Trois d'entre eux ont quitté leur voiture pour prendre la fuite à pied, mais ils ont été roués de coups par des manifestants.

Un porte-parole de la police a déclaré que l'un d'eux avait notamment subi des blessures aux côtes et aux jambes, mais il n'a pu fournir de précisions sur la gravité de ces blessures.

Les deux autres cadres sont restés à bord de leur automobile, qui a été renversée par les grévistes. Ils n'auraient pas été blessés.

L'enquête est menée par l'escouade des crimes contre la propriété.

#### Pas de chasse à l'homme

Les dirigeants de Bell Canada à Québec n'ont pas l'intention d'imiter la section ontarienne de la compagnie qui s'est lancée dans une chasse à l'homme et a mis à prix la tête de vandales qui ont sectionné des câbles dans la région de Milton en Ontario. Bell Canada en Ontario offre \$3,000 de récompense contre des renseignements

(Suite à la page A2, 2e col.)



Maintenant que le grand lièvre bleu est rentré dans son terrier, CRAYONS DE SOLEIL retourne à sa page habituelle avec un beau conte illustré, un truc de bricolage et de merveilleux dessins et textes inspirés de l'été qui s'achève déjà. Il y a plein de couleurs comme toujours. Tu trouveras tout ça et plus encore dans le cahier C.

## Un coq condamné à l'échafaud

COPENHAGUE (AFP) — Un coq ayant chanté tout l'été se retrouva fort déconfit quand la bise fut venue... pardon Monsieur de La Fontaine, mais un coq dont on va couper la tête vaut bien un plagiat. Le ministre danois de l'Environnement vient de condamner à mort le coq de Vamrup parce qu'il réveillait trop tôt les habitants de cette petite bourgade.

La sentence sera exécutée en septembre et aucun appel n'est recevable. Pour éviter l'échafaud à ce gallinacé un peu trop matinal et respectueux des traditions, son propriétaire, qui avait refusé de s'en séparer malgré la colère de ses voisins, sera peut-être obligé d'en faire un plat.

Il reste au malheureux animal la solution d'aller plaider sa cause devant le roi qui peut lui accorder sa grâce. Mais des coqs qui parlent avec des rois on n'en trouve que dans les fables.

## sommaire

Annonces classées	D-2 à D-17
Arts et spectacles	A-8 à A-10
Bandes dessinées	D-18
Bridge	D-15
Décès	D-19
Économie-finances	B-4 à B-6
Feuilleton	D-16
Horoscope	D-3
Information régionale	B-2 et B-3
Mot mystère	D-5
Mots croisés	D-17
Où aller à Québec	A-8
Page documentaire	A-5
Patron	D-4
Pierre Champagne	A-6
Sport	C-1 à C-4
Télévision	A-10

## météo

Nuageux, avec averses, risque d'orages. Demain, nuageux.

détails page D-2



Le Soleil, André Boucher

## "Vaudeville" à Expo-Québec

L'ouverture officielle d'Expo-Québec a été quelque peu perturbée, hier, par la présence de quelques centaines de grévistes de la CTCUQ venus dire leur façon de penser particulièrement au maire Jean Pelletier. Quelques grévistes ont voulu expliquer au premier ministre (notre photo), leur façon de voir le conflit.

nos informations sur Expo-Québec en page A-6

## Baie-Comeau—Hauterive

## Une campagne pour obtenir l'usine GM

par Gilles OUELLET

HAUTERIVE — La Société de développement industriel Manicouagan Outarde Inc. (SDIMO) croit que la région de Baie-Comeau et Hauterive possède tous les atouts nécessaires pour recevoir l'usine que la compagnie GM projeterait de construire au pays.

D'ici le 10 septembre, les ministres québécois et canadiens de l'Industrie et du Commerce, MM. Tremblay et de Cotret, le ministre de l'Expansion économique régionale, M. MacKay, et la compagnie GM, recevront, de la part de représentants de la SDIMO, un document présentant les possibilités qu'offre cette région prête à recevoir cet investissement de l'ordre de \$400 millions.

Aujourd'hui, lors d'une conférence de presse donnée à Hauterive, le commissaire industriel de la région,

M. André Carter, et le greffier de la ville de Hauterive, Me Gabriel-Yvan Gagnon, expliqueront les démarches faites à ce jour dans ce dossier et parleront du document préparé pour promouvoir la candidature de Baie-Comeau et Hauterive dans ce projet.

Le document, qui est appuyé par les villes de Baie-Comeau et Hauterive et par cinq municipalités avoisinantes, ne sera rendu public qu'après avoir été remis aux instances gouvernementales et à la compagnie GM. Les dirigeants de la SDIMO sont prêts à se rendre à Detroit s'il le faut pour remettre le document à GM, a dit M. Carter.

Le commissaire industriel a énuméré, hier au SOLEIL, les possibilités et avantages de cette région: une main-d'oeuvre qualifiée avec une moyenne de conflits de travail inférieure à la moyenne québécoise, une

grande production hydroélectrique, de l'eau brute à profusion, une aluminaire dans la région, un lien ferroviaire (traversier-rail), un port ouvert à l'année longue et un aéroport.

## Services

Baie-Comeau et Hauterive, une agglomération de plus de 30.000 habitants, possède de plus tous les services institutionnels, municipaux et commerciaux, et peut répondre à l'arrivée d'un grand nombre de travailleurs. "La région est physiquement prête pour cela", selon M. Carter. On sait que le projet créerait quelque 2.000 emplois.

Pour sa part, Me Gagnon, l'un des instigateurs de cette démarche, a dit qu'il s'agissait "du premier vrai projet de concertation régionale" dans cette partie de la Côte-Nord et que "le climat social est prêt à recevoir un tel projet". Il y a un mois que des personnes travaillent ce dossier.

"Il était surprenant et inadmissible que la région de Baie-Comeau et Hauterive ne figure pas dans les endroits susceptibles d'obtenir cet investissement", a affirmé Me Gagnon. Plusieurs villes du pays rêvent d'obtenir l'usine de GM mais aucune d'entre elles ne se trouvait dans l'Est du Québec ou sur la Côte-Nord.

La Société canadienne des métaux Reynolds, qui produit de l'aluminium à Baie-Comeau depuis 1957, a été approchée par les représentants de la SDIMO. On sait que l'aluminium sera

la matière première utilisée pour la fabrication de moteurs dans la future usine que projette d'établir GM.

Un porte-parole autorisé à la compagnie Reynolds, M. Bob Hersberger a dit avoir fourni toutes les données techniques demandées par les représentants de la SDIMO. L'usine de la Reynolds, construite au coût de \$135 millions, et qui emploie 1.330 personnes, produit 170.000 tonnes d'aluminium par année. Quelque 60 pour 100 de cette production est utilisée au Québec et en Ontario, 20 pour 100 aux

Etats-Unis, et le reste est vendu à travers le monde.

En plus de faire état des démarches entreprises, MM. Carter et Gagnon veulent demander aux journalistes, au cours de la conférence de presse d'aujourd'hui, d'agir "avec souplesse et circonspection dans ce dossier afin de ne pas créer des attentes avant le temps parmi la population". En retour, les membres de la SDIMO s'engageront à fournir toute l'information disponible et assurer un suivi dans cet important dossier industriel.

## 36 familles...

(Suite de la première page)

Les concierges de l'endroit, M. Gaston Fortin et Mme Pauline Vaudreuil, étaient bien contents de l'initiative de M. Clément. "Nous sommes demeurés une bonne demi-heure sur le balcon avant de recevoir de l'aide", explique M. Fortin.

"Il était à peu près 22h45 lorsque nous avons entendu le petit garçon de notre voisine crier. Nous nous sommes précipités à l'extérieur pour constater qu'une colonne de fumée blanche s'élevait dans le ciel."

## L'incendie a couvé quelque temps

Selon les témoignages recueillis, l'incendie a débuté vers les 22h ou 22h30. A l'arrivée des pompiers-policiers et des pompiers volontaires, seule une fumée acre se dégageait du bâtiment. Vers 23h seulement, le brasier était définitivement allumé, le feu faisant son apparition dans le toit vers minuit.

Selon de nombreux témoins, les flammes auraient pris naissance dans le logement huit, au sous-sol. Certains croyaient qu'une défectuosité technique serait à l'origine du drame, mais les pompiers préféraient attendre avant d'avancer toute hypothèse.

"Nous sommes une vingtaine de sapeurs à lutter contre l'incendie, a expliqué au SOLEIL le directeur du service des policiers et des pompiers de Ville Vanier, M. J.-A. Houde. Il a fallu effectuer une douzaine de sauvetages.

"Bien entendu, poursuit le directeur, ce sont les gens avant les madriers. Mais cela a retardé le travail de mes hommes. En ce moment (2h du matin), si je n'ai pas d'autres malchances, je crois que je vais garder le contrôle.

"Compte tenu des effectifs et de

l'équipement à ma disposition, je suis satisfait du résultat obtenu", a enchaîné M. Houde pendant que des badauds mettaient en doute la décision prise de ne pas faire appel à des pompiers des municipalités avoisinantes mieux pourvues en équipement.

Le sinistre a jeté près d'une centaine de personnes dans la rue. D'après les personnes interrogées, la panique ne s'est emparée en aucun moment ni des victimes ni de leurs sauveteurs. Cela n'empêchait pas de voir plusieurs gens pleurer de rage et de nervosité.

## Rires et grimaces de dents

Le concierge de l'immeuble prenait cependant la chose avec tout l'humour qu'il est possible de manifester dans de telles circonstances: "L'argent, c'est secondaire. C'est notre peau qui compte. Me voilà tout nu dans la rue. Ça tombe mal en maudit: je tombais en vacances demain soir. Je pense que je vais appeler mon "boss" pour lui dire que je ne rentre pas demain matin", fait-il en souriant.

Cependant, tous ne manifestaient pas la même abnégation, telle cette femme qui tremblait encore à la pensée qu'elle aurait pu perdre son unique enfant. Ou cet autre qui voyait s'envoler en fumée tous ses avoirs.

"Je n'ai pas d'assurance, disait Denis Jacques, un plongeur dans un restaurant. Nous, on va avoir du fun. Ma mère est sur l'assistance sociale. Il ne me reste plus qu'à tout recommencer en neuf."

## Découverte d'un pendu

Un homme d'une quarantaine d'années, originaire de la région de Rimouski, a été trouvé pendu à un arbre, sur un chantier de coupe de bois de la compagnie Reed, à 52 milles au nord de Forestville, mercredi après-midi. L'enquête menée par l'agent J.-P. Bouchard, de la Sûreté du Québec, détachement de Forestville, n'a pas encore permis d'établir officiellement s'il s'agit d'un meurtre ou d'un suicide. Cependant, rien ne permet de conclure à un meurtre, pour l'instant. Le corps de la victime ne portait en effet aucune trace de coups, au moment de sa découverte.

## Un malade criblé de balles par 5 policiers

NEW YORK (AFP et UPD) — Un malade mental du quartier newyorkais de Brooklyn, Luis Baez, 28 ans, a été criblé de 24 balles mercredi soir par cinq policiers, parce qu'il les menaçait avec une paire de ciseaux, a annoncé, hier, la police de New York qui a ouvert une enquête.

Les policiers, a déclaré la mère de la victime, Mme Rose Padilla, ont entouré mon fils, bien qu'il eut jeté ses ciseaux, l'ont roué de coups et, alors qu'il était allongé à leurs pieds, ont déchargé leurs pistolets à bout portant.

Les policiers mis en cause donnent une autre version de l'affaire: Mme Padilla, disent-ils, nous avait appelés pour maîtriser son fils, déjà hospitalisé trois mois le printemps dernier dans un institut psychiatrique. Il nous a menacés avec une paire de ciseaux et nous n'avons pas pu faire autrement que de tirer parce qu'il était fou furieux.

Plusieurs des cinq policiers ont vidé leurs chargeurs de six balles sur la victime, a confirmé, hier après-midi, la police newyorkaise. "Ils ont peut-être tiré par réflexe, peut-être n'entraînons-nous pas les hommes comme il le faudrait", a ajouté un responsable de l'enquête.

Le service de police de New York a annoncé, hier soir, qu'il tiendrait une enquête de routine sur cet incident.

twik..twik..twik..wik

LE PETIT MANTEAU MILITAIRE

ligne près du corps...  
col officier...  
épaules élargies...  
boutonnage sur le côté...  
en drap de pure laine...  
rouge, noir, ficelle...  
exclusif à Simons

\$175.

ici illustré avec un boa

la maison  
**SIMONS**  
place de l'hôtel-de-ville / place ste-foy

## Intrigues...

(Suite de la première page)

présent malaise reflète justement le besoin de tenir un congrès pour la fédération qui a besoin de rajeunissement et de renouvellement parce que trop de membres de l'exécutif ont été nommés par intérim en attendant l'élection de leurs remplaçants.

## Homme impétueux

Pour le leader québécois du Parti libéral, M. Marc Lalonde, M. Marchand, qu'il a qualifié de "leader assez ferme", n'aurait pas pris sa défaite à l'unanimité sur la question de la tenue du congrès.

L'ancien ministre de la Justice, qui favorisait la tenue du congrès à l'automne, a révélé qu'il avait tenté de convaincre M. Marchand de demeurer en poste jusqu'au congrès, deux jours avant que celui-ci ne remette sa démission. Commentant l'impact du geste de l'ancien compagnon d'armes de l'ex-premier ministre Pierre Trudeau, le leader québécois a rappelé que "M. Marchand est un homme impétueux et que tout ce qu'il fait est fracassant".

Contrairement à certaines rumeurs, M. Lalonde a affirmé qu'il n'entretenait aucun conflit de personnalité avec le sénateur Marchand, malgré des différences de point de vue.

"Si je m'étais opposé à lui, je n'aurais pas demandé à Mme Dalia Wood de démissionner de la présidence et invité M. Marchand, le 22 mars, à prendre le poste", a soutenu M. Lalonde.

En plus d'écartier la possibilité de conflit de personnalité, M. Lalonde a exclu toute éventualité de "téléguidage" de membres de la fédération, faisant allusion à la lettre de

démission de M. Marchand. Il s'est réclamé d'aucun clan non plus, ajoutant qu'il n'avait jamais tenté d'en former.

Le chef du parti, M. Pierre Elliott Trudeau, n'a pas commenté la crise. Un porte-parole de son bureau déclarait que ce dernier "résistera à la tentation de faire des commentaires".

Dans son édition d'aujourd'hui, le journal The Gazette écrit que le sénateur Marchand a accepté de ne pas briguer les suffrages pour un second mandat au poste de président de l'aile québécoise du PLC, à la seule condition que M. Francis Fox ne se présente pas.

La démission de M. Marchand et la promesse de M. Fox, ancien ministre du cabinet Trudeau, de ne pas briguer la succession du démissionnaire, a réussi à empêcher une grave scission à l'intérieur du parti, ont révélé certains informateurs du journal anglophone.

Hier, M. Fox a refusé de commenter la nouvelle, alors que le sénateur Marchand n'a pu être rejoint.

Selon des membres du parti, bien avant le 22 mai M. Marchand était convaincu que des membres de l'ancien cabinet Trudeau complotaient dans le but de miner son autorité. Le sénateur aurait ainsi cru que Marc Lalonde complotait en ce sens avec Dalia Wood.

L'ancien député de Langelier a aussi été furieux en apprenant que Francis Fox contestait sa position en tant que président.

Afin de prévenir une scission, certains libéraux ont demandé à MM. Marchand et Fox de s'abstenir à l'occasion des élections au poste de président de la fédération, rapporte le quotidien anglophone de Montréal.

## Les "cols blancs" acceptent les offres à Thetford Mines

THETFORD MINES — Le conseil municipal de Thetford Mines n'a pas eu à exécuter l'avis de lock-out qui avait fait parvenir lundi dernier à ses 21 "cols blancs" (CSN). Dans une proportion de 94 pour 100, ces derniers ont accepté les dernières offres patronales en vue du renouvellement du contrat de travail. D'une durée de

deux ans, l'entente qui est rétroactive au 1er janvier dernier, prévoit des hausses annuelles de salaires de 10 et 8 pour 100. Les parties ont négocié pendant huit mois avant d'en venir à un accord. Le syndicat a abandonné la bataille qu'il livrait concernant la clause de contrats à forfait.

## Bell ne ...

(Suite de la première page)

qui pourraient conduire à l'arrestation du ou des saboteurs en question.

"Nous n'avons pas du tout l'intention d'imiter de telles mesures au Québec", a certifié hier un porte-parole de Bell Canada à Québec, M. Yves St-Amand. "Nous faisons confiance aux enquêteurs et à moins que nous n'en venions à la conviction que les enquêtes en cours ne pourront aboutir, il n'est pas question de prendre de telles mesures."

le mot du jour

## En eaux troubles

Un bâtiment effectuant une navigation de cabotage est un caboteur et non pas un cabotier. Ce dernier mot n'existe pas. Il faut couler le "cabotier" avant qu'il s'ancre trop fort.

Pierre BELLEAU

# Le sel des îles de la Madeleine Pas avant deux ou trois ans...



Deux millions de mètres cubes de sédiments devront être dragués pour creuser un chenal à travers la lagune.

Le Soleil, Michel David

par Michel DAVID

GROSSE-ÎLE — Même si le Conseil des ministres décidait officiellement avant la fin d'août d'exploiter la mine de sel des îles de la Madeleine, les premières expéditions ne pourraient être effectuées avant l'été 1982. Mais si la décision devait être reportée plus tard à l'automne, les livraisons de sel ne pourraient alors commencer avant 1983.

Car, même si \$17 millions ont déjà été investis dans le projet, beaucoup reste encore à faire, comme l'a expliqué au SOLEIL l'ingénieur en charge des travaux, M. Denis Gagnon.

La phase d'exploration est maintenant complétée, mais avant de passer à celle de l'exploitation, il faut attendre le bon vouloir du Conseil des ministres. En attendant, toute activité a pratiquement cessé à Grosse-Île. Des 90 employés qui oeuvraient au projet de février dernier, il n'en reste plus que 11, gardiens et secrétaires compris.

### Exploration

C'est au début des années 1970 que la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) entreprit un programme d'exploration aux îles. Un premier forage dans l'île de Havre-Aubert, au sud de l'archipel, révélait une formation salifère à 148 mètres de profondeur. Sept autres gîtes de sel d'importance variable ont été découverts par la suite.

Des forages de 28.000 mètres en surface et de 17.000 mètres en profondeur, pratiqués au coût de \$5 millions, auront permis d'identifier le gisement du Dauphin, à Grosse-Île, comme ayant le meilleur potentiel économique. Ce diagnostic est fondé sur la proximité du sel par rapport à la surface, la qualité et le tonnage du minerai, la simplicité structurale du gisement et la facilité d'accès à la mer.

Les études de faisabilité et de rentabilité ont été établies sur 20 ans, toute prospection plus lointaine étant par trop aléatoire. Ce qui ne signifie en rien que l'exploitation du gisement sera limitée à cette période. Toute exploitation s'accompagne d'un programme d'exploration. De sorte qu'on pourrait aller bien au-delà de ces 20 années.

A ce jour, les travaux pratiques au gisement du Dauphin se limitent essentiellement à un puits incliné à 80 degrés, d'une profondeur de 180 mètres, d'où s'étend dans quatre directions un réseau de galeries

d'une longueur totale de un kilomètre.

### Prochaines étapes

Pour satisfaire aux normes de sécurité, un second puits devra être creusé. Celui qu'on projette aura un diamètre de 4,8 mètres et une profondeur de 240 mètres. Il faudra ensuite procéder aux travaux d'excavation nécessaires au logement d'un moulin souterrain, où seront installés chargeurs, concasseurs et tamis. Un délai de 15 mois est prévisible entre la date de commande de cet équipement et celle de sa livraison.

Des salles d'entreposage, également souterraines, et des rampes d'accès seront aussi nécessaires. Puis il faudra aménager le chantier lui-même (bureaux, douches, etc.) qui est appelé à accueillir 125 employés, dont plus de 80 pour 100 seront madelinots.

Un convoyeur d'une longueur d'un kilomètre et demi acheminera le sel du puits au quai de chargement. L'idée du transport par barges via un chenal à travers la lagune ayant été retenue, on estime que 2.000.000 de mètres cubes de sédiments devront être dragués. Les barges, d'une capacité de 12.000 tonnes, seront poussées par des remorqueurs jusqu'à leur port de destination (Sept-Îles, Montréal, Québec, etc.).

Au total, des dépenses de l'ordre de \$51 millions (y compris les \$17 millions déjà consacrés à l'exploration) dont \$10 millions seront assumés par l'exploitant, Solem Inc., une filiale de SOQUEM-LOUVEM, le reste faisant l'objet d'emprunts sur les marchés ordinaires.

### Le marché

Les études établissent la production initiale à 1,2 million de tonnes annuellement, au prix moyen de \$20 la tonne. Le ministère des Transports du Québec serait preneur pour 750.000 tonnes. La production restante pourrait être absorbée par les services de voirie des municipalités québécoises et, très éventuellement, par une usine de carbonate de soude dont la construction en Gaspésie demeure encore à l'état de projet.

L'irruption du sel des îles de la Madeleine ne manquera pas d'avoir de sérieuses répercussions sur le marché. Il n'est évidemment pas question d'accaparer le marché, explique l'ingénieur Denis Gagnon, mais nous pourrions bien le saturer.

Les mines de Pugwash, en Nouvelle-Écosse, et celles de Windsor et Goodrich, en Ontario, pourraient en être affectées, particulièrement celle de Pugwash qui compte le gouvernement du Québec parmi ses clients.

## L'entreprise doit respecter les droits des Madelinots

par Michel DAVID

LAVERNIÈRE — Soucieux du fragile équilibre économique et écologique de leur archipel, comme de la protection de la culture qui leur est propre, ce n'est pas sans quelque appréhension que les Madelinots ont vu s'élaborer le projet d'exploitation du gisement de sel du Dauphin.

Déjà en 1977, une entente était intervenue entre le ministre d'État à l'aménagement, M. Jacques Léonard, et le conseil de comté des îles de la Madeleine, qui reconnaissait aux Madelinots le droit d'aménager eux-mêmes leur territoire et leur cadre de vie.

Dans l'esprit de cette entente, le conseil de comté s'attelait à l'élaboration d'un plan d'aménagement des îles, qui établissait clairement que l'exploitation du sel était intimement liée au devenir même de l'archipel. Le conseil demandait en conséquence que soit élaboré un protocole d'entente entre la corporation des îles de la Madeleine, la corporation municipale de Grosse-Île et la SOQUEM-LOUVEM.

### Valeurs et principes

Au cours d'une réunion tenue le

13 juin dernier, le conseil de comté énonçait les principes suivants:

a) l'aménagement du territoire des îles de la Madeleine relève en première responsabilité de sa population, de ses municipalités et de son conseil de comté;

b) la pêche est l'activité principale des îles de la Madeleine (45 pour 100 de l'emploi) et tout autre développement doit favoriser et non restreindre le développement de ce secteur de l'économie;

c) les Madelinots ont une culture qui leur appartient et tout projet de développement doit s'inscrire dans cette culture et non tendre à la modifier.

### Protocole d'entente

À la lumière de ces principes, le conseil de comté, la municipalité et SOQUEM-LOUVEM, réunis le 19 juillet dernier, convenaient des objectifs d'entente suivants:

La municipalité de Grosse-Île s'engageait à élaborer son propre plan d'aménagement, tandis que le conseil de comté s'engageait à poursuivre le sien.

De son côté, SOQUEM-LOUVEM rejetait définitivement la construction d'un port polyvalent à Grosse-Île, et s'engageait à se concerter avec le conseil de comté sur le type d'infrastructure portuaire à l'intérieur de la lagune, de même que sur les dimensions des barges de transport.

D'ores et déjà, tout projet d'exploration ou d'exploitation du sel sur le territoire des îles devra être mené de concert avec le conseil de comté et les municipalités impliquées. De même, les terrains de la société situés à Grosse-Île devront être utilisés en conformité avec le plan de la municipalité.

Au chapitre de l'emploi, SOQUEM-LOUVEM devra soumettre au conseil de comté tout programme d'embauche et de formation de la main-d'œuvre. Il est également stipulé qu'aucune discrimination ne devra être faite à l'endroit des Madelinots anglophones, la population de Grosse-Île étant essentiellement d'ascendance écossaise.

SOQUEM-LOUVEM devra également favoriser l'optimisation des retombées économiques aux îles, particulièrement dans sa poli-

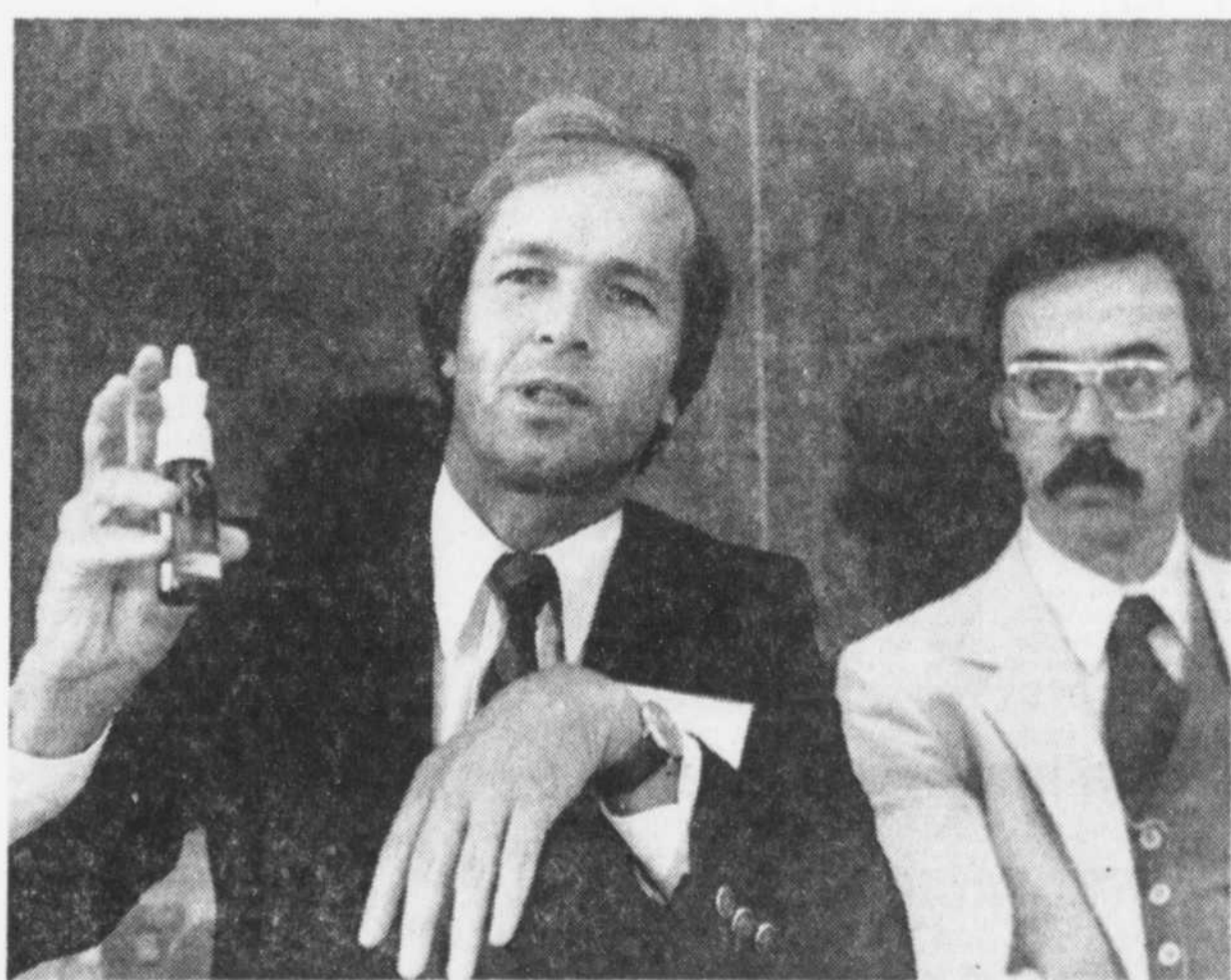
tique d'achat, et la participation financière des Madelinots au projet.

Sur le plan écologique, SOQUEM-LOUVEM devra respecter l'environnement exceptionnel des îles en minimisant le bruit, en protégeant les réserves d'eau potable, en enfouissant les déchets et en restaurant le site à la fin de l'exploitation de la mine.

Tout projet éventuel sur l'utilisation future du puits de la mine devra recevoir l'accord préalable de la population. De plus, toute étude faite sur les îles et le milieu marin dans le cadre du projet en cours, ou de projets futurs, devra être soumise au conseil de comté.

### Comité de concertation

Pour assurer le suivi du dossier, il a également été entendu qu'un comité de concertation regroupant des représentants du conseil de comté, des divers organismes socio-économiques des îles et de SOQUEM-LOUVEM, serait formé pour associer le milieu au cheminement des travaux, au fur et à mesure du déroulement du projet.



### Contraceptif en aérosol

Le Dr Fernand Labrie, directeur du Laboratoire d'endocrinologie moléculaire de l'université Laval, a montré à la presse, hier, à quoi pourrait ressembler un contraceptif présenté sous forme d'aérosols. À ses côtés, se trouve le scientifique Roger Gorski, de Los Angeles, président d'un congrès qui a réuni à Sainte-Foy 700 chercheurs sur la reproduction animale et humaine. L'un d'eux a révélé, hier, les résultats d'une recherche qui pourrait avoir des répercussions importantes pour les producteurs laitiers, par exemple, à la recherche de génisses pour grossir leur cheptel. Les détails seront donnés demain dans la page des sciences.

Le Soleil, André Boucher

### Fonctionnaires en grève

La ligne dure s'est poursuivie aujourd'hui au Service d'informatique du ministère de l'Éducation (SIMEQ) de la rue de la Couronne, à Québec, où 112 employés ont débrayé pour forcer le gouvernement à bouger dans les négociations avec ses employés.

Trente employés mis en lock-out par l'État sont venus grossir les effectifs de la ligne de piquetage. L'arrêt

de travail dans ce service risque de retarder la rentrée au niveau secondaire.



Pour un rêve "éconocultuel"...

### AVIS DE CONVOCATION

L'assemblée générale de l'Association des Gardes-Bébés de la Province de Québec se tiendra le vendredi 7 septembre 1979, à 9h. a.m., à l'Hôtel Holiday Inn, 395, de la Couronne, Québec. Les membres actuels et anciens sont cordialement invités. Une réunion de l'Amicale de l'Association se tiendra au même endroit au cours de cette journée.

Le conseil d'administration par Angela Arbour

### Le nudiste: joue sans combinaison

Un gros lot de plus de \$100,000 chaque vendredi



## LE COURS DALE CARNEGIE

de "Parole en public et relations humaines"

- vous permet:
- de développer **vosre mémoire**
- d'augmenter **vosre confiance**
- de découvrir **vosre enthousiasme**
- d'améliorer **vosre communication**
- de contrôler **vosre tension et vos soucis**
- et de réaliser **vos objectifs (rêves)**



DALE CARNEGIE  
auteur du livre  
"Comment se faire des amis"

Soirée d'information et d'inscription au Château Frontenac, Salon Québec  
lundi, 27 août à 20h

Début des cours: lundi, 17 sept. 1979

Tél.: 629-2422 - 667-2385

Approuvé par le ministre de l'Éducation du Québec - Permis 749749  
CULTURE PERSONNELLE

Donné dans 52 pays depuis 1912

# éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:  
**Jacques-G. Francoeur**

Président et directeur général:  
**Paul-A. Audet**

Vice-président et trésorier:  
**Charles-A. Poulin**

Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:  
**Claude Beauchamp**

Directeur de l'information:  
**Claude Masson**

Directeur de l'édition:  
**Marcel Pénin**

## Les garderies en question

Pendant trois jours, début octobre, une commission parlementaire scrutera la politique globale du gouvernement du Québec en matière de garde à l'enfance. Plus précisément, cette loi-cadre fournira, à l'avenir, l'assise légale et administrative nécessaire à un développement harmonieux des services de garde au Québec.

L'événement en soi apparaît banal. Sauf que le public a rarement une aussi bonne occasion de se familiariser notamment avec le monde clos et complexe des garderies, ce jalon important mais sous-estimé d'une politique nataliste pour le Québec.

Depuis cinq ans, plusieurs garderies fonctionnent de façon anarchique, au jour le jour, dans la déche, la quasi-clandestinité. Malgré les chants de victoire entonnés par le ministre Denis Lazure, des Affaires sociales, relativement au "boom" des garderies depuis la prise de pouvoir péquiste, en novembre 1976, il n'en reste pas moins que le Québec demeure bien en deçà des Etats modernes à cet égard.

En trois ans, bien sûr, le budget des garderies a crû sept fois pour s'établir, aujourd'hui, à quelque \$22 millions. Environ 15,700 enfants ont désormais une place dans l'une ou l'autre des 353 garderies existantes. Régulièrement, on procède à l'ouverture de plusieurs garderies à chaque année, comme la deuxième de Saint-Sauveur, le 4 septembre, ou encore la

première dans un édifice public de fonctionnaires, le 17 septembre, à Québec.

Mais ce ne sont que des gouttes d'eau dans l'océan quand on sait que les jeunes bénéficiaires à desservir se chiffrent par 130,000 pour les conservateurs et que le montant global estimé pour une croissance même modeste des garderies atteint les \$120 millions.

C'est donc avec un grain de sel qu'il faut accueillir l'annonce, par le ministre Lazure, la semaine dernière, de la création de seulement 4,000 nouvelles places, grâce à un budget majoré de \$10 millions pour la mise sur pied de nouvelles garderies pendant l'exercice financier 1979-1980. Du reste, personne du milieu des garderies n'a jusqu'ici, béatifié M. Lazure!

La parcimonie gouvernementale s'inscrit dans une continuelle valse-hésitation depuis les premiers clins d'oeil du gouvernement Bourassa en direction des garderies, en 1974. A la décharge de l'Etat, toutefois, il faut admettre que celui-ci est plus évolué que la population quant à la perception de ces lieux.

Dans le public, en effet, le mot "garderie" évoque encore des relents de "crèche", d'"orphelinat", de "parking" superflu dans la mesure, dit-on, où chaque enfant "normal" devrait avoir sa mère pour s'occuper de lui... Ce préjugé, en fait, témoigne d'une adaptation

difficile au travail de la femme à l'extérieur, à la réalité des familles monoparentales, aux nouvelles valeurs sociales générées depuis le début de la décennie '70.

Des promoteurs de garderies, en particulier dans la région de Montréal, ont eux-mêmes contribué à altérer leur image en tentant de saper l'indépendance des parents au profit d'une mainmise de l'Etat. Les SOS Garderies, par exemple, ont leurs marxistes de salons exigeant illico un réseau de garderies d'Etat gratuites au service de "Big Brother", non des enfants.

Fort heureusement, la majorité des parents-administrateurs ne sont pas dupes de ce traquenard et se retrouvent mieux à des instances autres que le Regroupement des garderies. Là, on favorise à juste titre la syndicalisation des travailleurs dont la plupart gagnent à peine le salaire minimum. L'écueil à éviter consiste maintenant à ne pas transposer dans les garderies les affrontements et prises d'otages que l'on déplore dans les écoles.

Un danger qui guette aussi les garderies a trait au monolithisme de modèles ou de structures de garde. Les parents doivent avoir le libre choix, de la garderie type, de la halte garderie, de la garde à domicile ou de la famille de garde, suivant leurs besoins et les exigences de leur milieu. Or une telle diversification s'avère

plutôt suspecte du point de vue des garderies qui vivent. La temporisation du ministère des Affaires sociales depuis cinq ans aura à tout le moins permis d'explorer une souplesse d'opérations dans différentes avenues.

Une bureaucratisation infecte résulterait de l'immixtion trop grande de l'Etat dans la garde à l'enfance. On n'a que faire des normes, règles, rapports froids dans des lieux où l'enfant a surtout besoin d'humanisme, d'affection, de détente sécurisante, de sentir la vie et la créativité autour de lui. Dans ce contexte, la lourdeur déconcentrée des Affaires sociales (CSS, CRSSS ou CLSC) s'apparente assez mal merci, comme on l'a suggéré, à la gestion d'un réseau de garde en milieu familial.

Ouvrir une institution de garde commande de la patience et quelques âmes de missionnaires. Car les parents perdent un temps fou à dénicher un local — et veiller ensuite à ne pas s'en faire expulser — transiger d'un ministère à l'autre, prévoir les limitations au zonage, gratter les fonds de tiroirs.

Le rôle de base du MAS devrait donc concilier celui du banquier expéditif qui raccourcit les délais, encadre sans diktat ses réseaux de garde, tout en veillant aux échanges et à faire évoluer les mentalités du public à leur égard.

Jacques DUMAIS

## L'opinion des lecteurs

### Les abus possibles de la loi 24 sur la protection de la jeunesse

J'écris aujourd'hui dans l'espoir d'ouvrir l'oeil ou la bouche — selon le cas — d'une population endormie ou muette, face aux dangers qu'encourent les adolescents par leurs abus, appuyés par des psychologues scolaires qui les informent de leurs droits de mal agir et les encouragent à se rendre au DPJ — loi 24 — afin d'avoir enfin toute la latitude voulue pour agir à leur guise.

Savez-vous qu'en 1979, les parents n'ont plus les moyens de réprimer leurs enfants et de les faire entrer dans le droit chemin même par des moyens normaux comme par exemple: une restriction de leurs dépenses, les emmener avec eux en voyage en fin de semaine afin d'éviter certains abus. Vous ne pouvez même plus mettre

### Des coeurs de chair

Diane Proulx.

J'ai lu votre lettre dans la rubrique du lecteur du journal LE SOLEIL, et je me suis dit qu'il y avait encore des hommes et des femmes avec un coeur de chair. J'ai pressenti votre lettre comme un cri à nous Québécois pour nous réveiller, pour nous sortir de notre engourdissement léthargique, nous faire prendre conscience qu'il y a sur la terre des êtres humains qui ont besoin de nous.

Vous émettez l'opinion que les gouvernements ne font pas assez? Je partage votre opinion. Combien d'argent nos gouvernements gaspillent en pure folie, en armements de toutes sortes, ou pour la répression, qu'elle soit physique ou psychologique, de ceux qui ne pensent pas comme eux (gouvernement). Mais je suis de tout coeur avec vous, lorsque vous dites que c'est à nous d'agir. D'aider ces hommes, ces femmes et ces enfants que le malheur a frappés. Peut-être qu'un jour ce sera nous nos enfants.

J'aimerais faire quelque chose moi aussi, donner du temps, financièrement je ne suis pas riche, mais le plus que je puis donner le sera de tout mon coeur. Merci beaucoup Diane Proulx.

Pierre Thibeault  
Baie Saint-Paul

### à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)  
647-3333

RENSEIGNEMENTS REDACTION  
647-3233 647-3394

vos économies sous clef parce que ça les vexa. Vous ne pouvez pas non plus empêcher votre adolescente de 15 ans d'avoir un amant. Ils n'ont qu'à se rendre au DPJ et se plaindre que votre attitude à leur égard est injustifiée et ils ont toute la protection désirée afin de quitter le foyer. Vos enfants n'ont alors qu'à se choisir un domicile de leur choix. (Le DPJ appelle ça des mesures d'urgence) Aucune enquête n'est faite sur ce domicile.

Vous pouvez essayer de vous objecter, rien à faire, le DPJ a la loi dans les mains. Vous pouvez demander d'être entendus devant un juge, vos enfants passeront mais s'ils s'objectent à votre témoignage, vous ne serez pas entendus. Ils ont la priorité partout et vous êtes traités en qualité négligeable. Leur argument est que vos enfants ont demandé protection, un point c'est tout. On ne réalise même pas ce que veut dire le mot "protection". On les envoie alors en famille d'accueil, complice de leur fornication et vos enfants se sentent heureux. Vous ne pouvez rien faire, le juge a rendu sa décision, c'est-à-dire s'est plié à la volonté du DPJ.

Résultats: Les enfants que vous voulez élever pour en faire des femmes et des hommes intègres

sont lancés dans les pièges de la vie avec la miséricorde des gouvernements.

Devant cette bête monstrueuse qu'est le DPJ dont certains praticiens ont l'apparence de la jeunesse corrompue que nous subissons aujourd'hui, la population et ses représentants y compris les chefs d'opposition restent amorphes. "Ils ont peur".

Si vous n'en croyez pas vos yeux, sachez que c'est une expérience que je viens de vivre. J'ai écrit à M. Lazure, aucune réponse. J'ai écrit au directeur du comité pour la protection de la jeunesse, M. Yvon Pinard, aucune réponse. J'ai envoyé des copies de lettre aux ministres, aux chefs d'oppositions, aucun écho.

Je suis sûre que mon opinion reflète celle de beaucoup de parents qui ont eu des expériences similaires à la mienne. Ils n'ont pas toujours les moyens de défendre leurs enfants adéquatement contre un système aussi débalancé et se les font gâcher irrémédiablement.

Parents, sauvons nos enfants afin de ne pas avoir un jour, des enfants comme en Russie.

Monique Brousseau Périès  
Charlesbourg, Qué.

## Des questions au sujet du projet du Lac-Saint-Joseph

M. J.C. Morisset.

Après une lecture attentive de l'opinion que vous avez émise dans cette rubrique du SOLEIL le 14 août 1979, il persiste dans mon esprit plusieurs interrogations. Les voici:

1 — Comment affirmer avec sûreté que l'achalandage routier qui sera provoqué par la présence de 112 résidents permanents, leur famille et leurs relations, sur une base annuelle ne sera guère plus dense que celui noté actuellement, alors que l'occupation maximale n'est que saisonnière et ne survient à toute fin pratique que lors de 4 à 5 belles fins de semaine?

2 — Pourquoi modifier le plan de zonage dans une zone restreinte (plage actuelle)? Pourquoi ne pas étendre cette modification à des zones contigües, ce qui permettrait une construction "de rangée" plus extensive et donc, selon votre théorie, des revenus d'autant plus élevés?

3 — Comment affirmer que le fait de remplacer des chalets par des constructions permanentes habitables à l'année soit de nature à faire perdre tôt ou tard à notre petite municipalité sa vocation de lieu de villégiature, quand les règlements de construction actuels sont aux fins de conserver à ce petit coin de terre son aspect naturel?

4 — Pourquoi protéger la vocation récréative régionale de la plage Germain (article Journal de Québec, 15 août 1979) et non celle de la plage du Lac-Saint-Joseph?

5 — Pourquoi cet acharnement à détruire l'esthétique du lac, à changer la vocation de Fossambault, au moment où, un peu par-

tout, de plus en plus de citoyens sont à la recherche d'une qualité de vie propre à la campagne faite de paix, de tranquillité, d'espaces verts, d'eau et d'air non pollués, soit dans les Laurentides, les Cantons de l'Est, etc? Si c'est une ville immense que vous voulez à Fossambault dont le projet actuel ne serait que l'étape première, pourquoi ne pas demeurer en permanence à Québec, au lieu de vous astreindre à parcourir quotidiennement cinquante milles ou davantage?

6 — Comment affirmer avec certitude que les revenus anticipés réussiront à équilibrer des dépenses prévisibles dans le cadre d'une ville dont l'occupation est de caractère permanent? Faut-il supposer que des services de police, de pompiers, d'autobus (avec une participation au déficit de la CTCUQ) et de loisirs correspondant à un tel statut seront d'un coût moindre que

pour d'autres villes ou encore qu'ils seront sacrifiés?

7 — Pourquoi perdre de vue les priorités: avant d'entreprendre l'aménagement d'une plage publique à Duchesnay, pourquoi ne pas utiliser les deniers publics disponibles à un meilleur aménagement de nos plages actuelles et au maintien sur les lieux de l'ordre et de la paix, éléments indispensables au bien-être de la collectivité?

8 — Comment affirmer que les futurs propriétaires n'acquerront pas d'embarcations de tout genre y compris motorisées à moins qu'ils ne soient millionnaires? Devront-ils se contenter de moto-neiges?

9 — Quelle source d'information vous permet de soupçonner que le trouble actuel du système d'égout est relié à une grosseur de tuyau? Quel fait vous permet de conclure que dans l'état actuel des choses, il



faudrait réviser à brève échéance le réseau actuel?

En conclusion, comment pouvez-vous affirmer que les personnes moins respectueuses de

l'environnement dont vous faites état ne seront pas les propriétaires actuels?

Ludger St-Pierre  
Fossambault-sur-le-lac

## Tricofil: défi québécois

En novembre 1974, des travailleurs de l'usine de textiles Regent Knitting Mills à St-Jérôme refusèrent de devenir des chômeurs à la suite de la fermeture de cette entreprise. Ils se sont regroupés pour fonder la coopérative Tricofil, une entreprise autogérée. Aujourd'hui, Tricofil a un problème de refinancement à long terme qui se rajoute au manque de liquide qu'a connu l'entreprise depuis ses débuts.

Ce que je déplore face à cette

situation, c'est l'apathie des Québécois devant cette expérience sociale. La campagne de financement auprès du grand public fut un demi-succès et le mouvement Desjardins n'a pas su soutenir la détermination de ses travailleurs.

Malgré ce tableau sombre, je persiste à croire à la réussite de cette expérience, ceci en espérant que les Québécois sauront relever le défi.

Rémi Lachance  
Beaupré, Qué.

## Une étude d'impact s'impose à Fossambault

M. René Lévesque  
Premier ministre du Québec

Par la présente, nous venons vous transmettre nos inquiétudes face à la réalisation d'un important projet de développement domiciliaire sur l'emplacement actuel de la plage du lac Saint-Joseph à Fossambault-sur-le-Lac. Ce lac constitue actuellement un des seuls lieux de villégiature estivale où la population de la région de Québec peut encore pratiquer le nautisme sous toutes ses formes, et ce, à moins d'une demi-heure de la ville.

Le développement en question, initié par le groupe Modabec Inc., risque d'hypothéquer lourdement

ce secteur à vocation récréative et de créer un précédent qui pourra être imité dans l'avenir. Nous croyons qu'il existe suffisamment de terrains vacants à Fossambault pour que le projet Modabec voie le jour sans pour autant réduire l'accès de cette plage à ceux qui préfèrent, pour des questions budgétaires, patriotiques, ou autres, les quelques plages du Québec à celles de la côte américaine.

Une demande, dans le but de décréter un moratoire a déjà été adressée par le Comité pour la préservation de l'accessibilité aux rives du lac Saint-Joseph, appuyée par plus d'un millier de citoyens, à

sept de vos ministres le 10 juillet dernier. Quelques-uns ont répondu et se sont montrés "compréhensifs", sans toutefois être en mesure de faire quoi que ce soit puisque "ce genre de problème relève de l'auto-régulation municipale", disent-ils; mais veront à ce que les "normes" contre la pollution soient respectées.

Nous croyons cependant que ce problème dépasse les frontières de Fossambault-sur-le-Lac et ne pourra pas être résolu en appliquant les "normes" quant à la grosseur des tuyaux d'égout à être utilisés. Il est donc de votre devoir, en tant que premier ministre d'un gouvernement qui se veut près du peuple de

lui fournir les espaces pour "aller jouer dehors".

C'est avec confiance, monsieur le premier ministre, que nous renouvelons une demande qui a déjà été faite à certains de vos ministres, soit de décréter un moratoire sur tout projet ayant comme conséquence de restreindre l'accès du lac Saint-Joseph, en particulier le projet Modabec Inc., jusqu'à ce qu'une étude d'impact sur l'environnement et les loisirs ait été effectuée et que les citoyens concernés aient été consultés sur le sujet.

Lévis Talbot  
pour le club de voile  
La Manille Inc.  
Neufchâtel, Québec

## Le Québec et son avenir politique

□ Au cours des derniers jours, l'Assemblée des évêques du Québec a rendu public un important document qui porte sur l'évolution politique de la société québécoise. Nous reproduisons intégralement ce document intitulé "Le peuple québécois et son avenir politique."

Parler, sous l'angle de la foi chrétienne, des choix politiques, qui se présentent au Québec d'aujourd'hui constitue une entreprise délicate et difficile. Mais, une double raison nous pousse à le faire. Comme serviteurs de la communauté catholique québécoise, nous avons à soutenir nos frères dans la recherche d'engagements qui s'éclaircissent de l'Évangile. Comme serviteurs de la Parole du Seigneur, nous devons la proposer, dans un langage pertinent, en toutes choses et à tout homme de bonne volonté. À l'égard de tous, c'est une attitude de dialogue que nous voulons adopter. La réalité est complexe et nous attendons beaucoup des réactions que nos propos susciteront peut-être. Ces lignes ne prétendent pas tout dire et ne revêtent aucun caractère absolu.

### Volonté d'être présents

En tant qu'évêques du Québec, nous nous situons dans une tradition de présence à la vie collective. Cette présence, toujours soutenue par l'action d'un clergé très près des gens, a pris des formes diverses qui font aujourd'hui l'objet d'appréciations contradictoires. Ces jugements ne tiennent pas toujours compte des mentalités d'hier et des besoins du temps. Mais la fidélité de cette présence ne s'est jamais démentie. Là est l'essentiel, et nous ne sommes pas près de rompre avec cet héritage.

Au moment où des changements surviennent et que d'autres sont recherchés ou annoncés, nous aimerions être utiles par un service de l'Évangile au cœur des problèmes qui se posent à la conscience collective. Nous ne cherchons pas à imposer l'un ou l'autre des choix politiques qui s'offrent à nous comme aux autres citoyens. Surtout, il doit être clair que nous avons la ferme intention de demeurer au service du peuple de Dieu dans quelque option que ce soit. Toutefois, puisque des changements importants d'ordre politique sont proposés, nous osons à une fausse discrétion en ne parlant pas ou à une fausse prudence en attendant trop longtemps.

Certains nous répéteront qu'il serait mieux de laisser à César ce qui est à César et que le Royaume du Christ n'est pas de ce monde. Mais, c'est précisément parce qu'il y a une distinction entre César et Dieu, entre ce monde et le Royaume, que nous avons à rappeler qu'aucune option politique ou constitutionnelle ne saurait être prise comme un absolu. Le croyant se meut nécessairement dans la contingence des options possibles avec toute leur complexité. Des choix différents et même des choix divergents peuvent aller chercher lumière et inspiration dans une même foi. C'est justement pour aider chacun à voir les implications évangéliques des projets qu'on lui proposera et lui permettre de vérifier les aspects

chrétiens de ses options que nous croyons opportun de livrer quelques réflexions.

À des degrés divers et par delà les divergences de vue sur les moyens à prendre pour y arriver, les Québécois veulent établir des relations meilleures avec ceux qui les entourent au Canada. La qualité des relations, non seulement entre les personnes mais aussi entre les communautés, intéresse au plus haut point ceux qui veulent s'inspirer et vivre de l'Évangile. Si on est en présence d'un peuple qui cherche des relations meilleures, les chrétiens ont sûrement un service à rendre et des responsabilités à prendre.

### Un peuple

Les chrétiens ne font pas simplement partie du peuple de Dieu. Leurs vies s'enracinent dans la diversité des peuples du monde. Chaque chrétien fait partie d'un peuple sociologiquement identifiable au sein duquel lui revient sa part de responsabilité. La notion de peuple n'est cependant jamais facile à appliquer et, dans le cas du Québec, les distinctions à faire sont particulièrement difficiles, nombreuses et délicates. La situation actuelle n'exige-t-elle pas une clarification à ce propos?

Il est impossible de contester le droit de la communauté canadienne-française du Québec à l'existence, à l'épanouissement dans tous les ordres de réalités, à des institutions civiles et politiques adaptées à son génie et à ses besoins propres, à cette autonomie sans laquelle son existence, sa prospérité, son essor économique et culturel ne seraient pas assurés. (Lettre collective des évêques catholiques du Canada à l'occasion du centenaire de la Confédération. Le 7 avril 1967. Cf. Église canadienne vol. 1, no 1, janv. 1968, p. 5). Les francophones du Québec constituent sûrement un peuple par leur langue, leur personnalité, leurs traditions, leur génie propre, leur sentiment de solidarité et leur "vivre-ensemble" collectif. À l'intérieur de la population canadienne, leur histoire et leur culture se distinguent non seulement de celles des Canadiens de langue anglaise, mais même de celles d'autres concentrations francophones importantes, comme les Acadiens, par exemple. Les francophones du Québec sont, avec raison, fiers du peuple qu'ils forment. Mais, ils n'épuisent pas la réalité québécoise.

Il faut tenir compte de la présence, dans la province de Québec, d'une importante communauté anglophone, de plusieurs collectivités autochtones et d'autres groupes ethno-culturels. Les Amérindiens et les Inuits vivent sur le territoire québécois depuis des temps immémoriaux. Chez les anglophones, plusieurs ont de très anciennes et profondes racines québécoises. Parmi les immigrants qui ont adopté la langue anglaise, l'atta-

chement au Québec constitue également une réalité concrète et vécue.

Même si ces diverses minorités se sentent souvent, comme d'ailleurs de nombreux francophones, insérées d'abord dans la grande "mosaïque canadienne", elles font partie de la communauté québécoise et y ont des droits égaux. Par tradition et par conviction, la majorité francophone les a toujours respectées. C'est de concert avec ces groupes que le peuple francophone du Québec se pose aujourd'hui des questions sur son avenir et cherche à y répondre.

Ce n'est donc pas seulement la majorité francophone qui décidera de l'avenir du Québec. Ce sont tous ceux qui, à titre de citoyens, vivent sur le territoire québécois, développent son économie, forment une importante communauté humaine, enrichissent la culture commune et partagent les mêmes institutions juridiques et politiques, héritées d'une histoire vécue ensemble. Dans ce sens et en tenant compte de toutes les nuances nécessaires, on peut parler de "peuple québécois".

### Un peuple qui cherche

La province de Québec est, par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, membre de la confédération canadienne depuis 1867. Dans ce cadre, le peuple québécois conserve son droit à disposer de lui-même et à revoir ou remettre en question, s'il le veut, les liens qui l'unissent à ses partenaires. Parlant de la vie politique au Québec, les évêques canadiens, en 1972, rappelaient le principe énoncé au Synode tenu à Rome l'année précédente: "Que les peuples ne soient pas empêchés de se développer selon leurs propres caractéristiques culturelles", et que, dans la collaboration mutuelle, chaque peuple puisse être lui-même le propre artisan de son progrès économique et social" (Ottawa, CCC, 21 avril 1972). En ce sens, il est normal que le peuple québécois cherche à déterminer par lui-même ce qu'il veut être dans l'avenir et comment il veut vivre dans la communauté des peuples, tout particulièrement avec ses partenaires actuels de la confédération canadienne.

Le mot "autodétermination" désigne justement cette action de décider par soi-même ce que l'on veut faire de soi-même. Les Québécois peuvent décider, par autodétermination, d'accepter le cadre fédéral actuel ou un autre, de se proclamer souverains, d'entrer en association ou confédération avec d'autres. L'autodétermination n'est pas un statut constitutionnel, mais la liberté de décider, sans contrainte, de celui qu'on veut se donner.

L'Évangile nous invite à l'exercice de la liberté et à la fraternité avec nos semblables. Cette double invitation vaut tout autant pour les peuples que pour les personnes. Le Québec peut choisir, en exerçant son droit à l'autodétermination, de se maintenir dans un cadre de type fédéral qui reconnaît concrètement sa spécificité. Il peut, aussi, se déclarer souverain en exerçant ce même droit à l'autodétermination.

De toute manière, il devra toujours se rappeler que l'interdépendance est la condition des nations modernes et qu'il ne saurait refuser tout rapport avec ses voisins.

Dans un cas comme dans l'autre, les exigences évangéliques de liberté responsable et de fraternité humaine peuvent être pleinement vécues. En attendant le choix libre que fera le peuple, on ne doit cependant pas chercher à influencer malhonnêtement en laissant entendre, par exemple, que la souveraineté est toujours rejet des autres ou que l'adhésion à un système fédéral n'est que soumission ou démission. Les relations de ce genre entre les peuples peuvent prendre des formes variées, celles-ci ne sont pas dictées par la foi. À chacun de trouver les formes qu'il juge les meilleures et de les vivre dans l'esprit de l'Évangile.

### Un peuple qui cherche des relations meilleures

L'unité de tous les humains en Dieu constitue, aux yeux du chrétien, la plus haute aspiration possible pour les peuples de la terre. La grâce de Dieu, qui nous fut donnée en Jésus Christ, répand sur le monde l'Esprit de la Pentecôte pour rassembler dans une même louange les humains de toutes les nations qui sont sous le ciel. Il n'y a ni Juif ni Grec, ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme, car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus" (Galates 3, 28). Cette révélation évangélique n'est pas sans exigence.

Si, pour le peuple québécois, l'autodétermination constitue l'exercice d'un droit légitime et que la souveraineté, tout comme un système fédéral, peut être vécue de façon évangélique, la collaboration nécessaire entre les peuples aura toujours ses impératifs.

Plusieurs organisations internationales visent aujourd'hui à assurer cette collaboration. Tout en restant fidèles à ce qu'ils sont, les peuples sont appelés à faire tomber les barrières qui les séparent et à promouvoir entre eux les meilleures relations possibles. C'est ainsi que notre siècle, caractérisé par l'avènement de nombreux peuples à la souveraineté et par la naissance de tant de pays nouveaux, constitue également, et sans qu'il y ait contradiction, le siècle des organismes mondiaux et des grands regroupements continentaux. Les pays qui s'engagent dans ces structures le font librement, et, s'ils renoncent parfois à une partie de leur souveraineté, c'est de leur plein gré et pour le bien commun.

La situation n'est plus la même lorsqu'il s'agit de l'union de deux ou plusieurs peuples au sein d'un même pays et sous un gouvernement commun doté de vrais pouvoirs. Cette union est habituellement choisie de façon libre. Mais il peut arriver qu'elle ait été dictée par des facteurs étrangers à la volonté d'une partie ou de plusieurs partenaires: Les guerres, les conquêtes, l'ancienne présence coloniale, les conditions politiques ou économiques d'une époque ou l'ini-

tiative de chefs non mandatés ont parfois placé sous une même autorité politique des peuples qui ont ainsi perdu, dans l'absence de choix, une partie importante de leur souveraineté.

Qu'ils soient réunis par un libre choix ou par l'histoire, les peuples qui forment une unité politique doivent toujours être disposés à définir ou redéfinir, à négocier ou renégocier, les termes de leur cohabitation, sans quoi il faudrait constater qu'ils auraient perdu, en s'unissant, leur dignité de peuples.

Dans le cas canadien, les Québécois peuvent légitimement réclamer, dans leurs relations avec les autres, qu'on les considère comme des partenaires ayant les pleins droits d'un peuple. Face aux changements que les Québécois peuvent vouloir dans l'union ou ils se trouvent engagés avec le reste du Canada, deux attitudes extrêmes risquent de léser, chacune à sa façon, les bonnes relations désirables.

La première attitude vient d'une recherche mal éclairée de l'unité que propose l'Évangile. Elle condamne comme un péché ou comme un crime la remise en question de l'appartenance du Québec au système fédéral actuel. Le concept d'unité canadienne, restreint à l'idée de confédération, est alors intimement lié à l'idée d'unité des peuples et ne laisse la possibilité d'aucune forme substantielle différente de relations entre le Québec et le reste du Canada. Dans des glissements parfois peu subtils, même s'ils sont bien intentionnés, des chrétiens en arrivent à considérer comme contraires à l'unité voulue par Jésus Christ les propositions des milieux souverainistes. On peut, pour des raisons politiques ou économiques qu'il appartient au peuple québécois d'apprécier, juger discutables ces propositions; mais, si on le fait en pensant qu'elles sont en elles-mêmes contraires à la morale ou à l'Évangile, on démontre une malheureuse confusion et on engendre de profondes équivoques.

La seconde attitude reflète un souverainisme étroit. Elle porte à considérer comme une lâcheté l'attachement à l'expérience commune vécue par l'ensemble canadien, surtout depuis 1867. Elle ne voit rien de positif qui soit venu de cette histoire et considère comme accessoire ou superflue toute référence au reste du Canada quand il s'agit de l'avenir du Québec. Les Québécois ont des raisons sérieuses de se montrer insatisfaits des institutions politiques actuelles et du comportement de leurs partenaires. Ils ont déjà fait plus que leur part pour que tienne ensemble le grand tout canadien. Mais ils auraient gravement tort, s'ils se mettaient à ériger en vertu une attitude de refus, de rejet et de revanche à l'endroit du reste du Canada. C'est là qu'ils pecheraient vraiment contre l'idéal évangélique et l'unité des peuples.

De part et d'autre, il appartient à chacun de respecter l'interlocuteur, voire l'adversaire, et de rechercher sans cesse un climat capable de clarifier, sinon de rapprocher, les positions. Les fins de non-recevoir, les refus de dialoguer et les rejets a priori d'opinions démocratiquement exprimées compromettent au départ la recherche

tant désirée de relations meilleures.

On sait bien, cependant, que malgré toute la bonne volonté qu'on pourrait y mettre, les réclamations actuelles et les changements éventuels viennent inévitablement troubler une certaine paix et font naître des conflits. L'Évangile nous incite à nous faire les instruments de la plénitude de bonheur que donne à l'être humain l'accomplissement de ses aspirations les plus profondes. "Heureux ceux qui font oeuvre de paix: ils seront appelés fils de Dieu" (Matthieu 5, 9). Chaque chrétien pour sa part est appelé à collaborer à la mise en place et au maintien de conditions capables d'instaurer cette paix. Dès lors, dans le débat actuel, plusieurs chrétiens s'inquiètent, au nom de cette même paix évangélique.

Mais, la paix que Jésus donne au monde ne sera vécue dans sa plénitude qu'avec l'avènement du Règne de Dieu. Ce serait faire preuve d'irréalisme et d'angélisme que de croire à la possibilité en ce monde d'une société sans conflits.

Le chrétien fera même plus que se résigner aux conflits. Il s'appliquera à les rendre positifs et féconds, en particulier par un effort soutenu pour qu'ils se vivent dans le respect des autres. Divisés dans des questions temporelles et même dans leurs conceptions théologiques, mais unis dans une même foi en un même Seigneur, les chrétiens peuvent et doivent témoigner de la possibilité de vivre des conflits dans le respect mutuel et une soumission à des valeurs communes. Ils sont appelés, plus que d'autres, à montrer que la dignité des personnes et la recherche de consensus sur l'essentiel peuvent être sauvegardées, même quand divergent les opinions et les intérêts.

Les conflits actuels au sein de la confédération canadienne et autour des aspirations québécoises peuvent, si nous savons les vivre sagement, contribuer à créer les conditions d'une société plus juste. L'histoire a prouvé plus d'une fois que les conflits, s'ils sont vécus comme il se doit, peuvent favoriser l'évolution des sociétés et aider à nouer de meilleures relations entre les personnes comme entre les peuples.

### Conclusion

Nous avons essayé de définir les grandes lignes d'une interprétation et d'une attitude chrétiennes, dans une perspective de service du peuple québécois cherchant des façons nouvelles de s'épanouir et de vivre avec les autres. Pour que cette recherche se fasse dans l'exercice responsable de la liberté, selon les exigences de l'unité et de la paix, nous sommes prêts à rendre service dans les limites de notre compétence.

Nous entendons volontiers tous ceux qui voudront bien, comme nous le souhaitons, réagir à nos propos et nous resteront à l'écoute des événements. Nous répétons, cependant, qu'aucun des choix politiques qui s'offrent présentement au Québec pour son avenir constitutionnel ne s'impose au nom de l'Évangile et que nous poursuivons notre tâche d'évangélisation, quelle que soit l'option démocratiquement choisie.

## La loi 39

# Démocratie municipale: une étape importante

□ L'adoption, le 20 juin dernier, du projet de loi 39 "modifiant le Code municipal, la Loi des cités et villes et d'autres dispositions législatives" est passée presque inaperçue dans la précipitation et l'amoncellement de documents qui caractérisent les fins de session à l'Assemblée nationale du Québec. Pourtant cette loi mérite qu'on s'y arrête, car elle constitue un effort valable pour ceux qui se préoccupent de démocratie municipale et de l'un des moyens pour maintenir cette démocratie vivante, soit le libre accès aux archives, aux comptes et autres documents municipaux. Dans une libre opinion, Mme Andrée P. Boucher, qui est depuis quelques années, la principale opposition à se manifester au conseil municipal de Sainte-Foy, mentionne ici quelques aspects importants de la loi 39 et des conséquences qu'elle aura sur la vie municipale. Cette opinion est d'autant plus intéressante puisque la ville de Sainte-Foy est l'une des municipalités les plus importantes du Québec à être soumise à la Loi des cités et villes.

Le projet de loi numéro 39, sanctionné et mis en vigueur, le 22 juin dernier, constitue un pas en avant dans la voie jonchée d'épines de la démocratie municipale. Alors que de trop nombreux maires et conseillers des différentes municipalités de la province tiennent toujours à leurs privilèges et tentent, par tous les moyens possibles, d'administrer en vase clos, sans partager leur autorité avec leurs administrés, voilà qu'arrivent à

point, certains amendements au Code municipal et à la Loi des cités et villes.

Il faut tenter de mettre à l'épreuve le supposé désir de certains conseils de ville de consulter et d'informer la population, pour constater, comme ce fut le cas à Sainte-Foy, au cours des derniers mois, qu'il est plus facile pour plusieurs édiles de se vanter que d'agir et, que placés au pied du mur de la question, un grand nombre

des ces pseudo-démocrates deviennent vite de réels dictateurs.

Ainsi, tous se rappelleront encore ce geste autoritaire et despotique du maire Morin et de ses acolytes, par lequel, au mois de mars dernier, l'on priva les contribuables de Sainte-Foy de tout droit de questions spontanées aux assemblées du conseil, sauf sur les items à l'ordre du jour. Or, il faut se rendre compte à quel point il est difficile pour un citoyen non initié d'explucher un ordre du jour, pour comprendre combien cette mesure fut vexante et discriminatoire à l'endroit de ceux à qui, pourtant, on ne laisse pas le choix de payer ou non la note lorsque la foire est terminée.

Bien sûr, le conseil de ville de Sainte-Foy, tenta, à l'époque, de faire passer cette mesure sous le couvert d'un désir ardent de mieux informer la population et de répondre plus adéquatement aux questions posées. Encore eût-il fallu, cependant, admettre, dès cet instant, que, pour que les citoyens posent les bonnes questions, ils doivent avoir accès aux bons documents. Or, à la demande qui fut

faite aux édiles de fournir, au moins, la copie des règlements destinés à être discutés et approuvés aux assemblées, il fut opposé un non catégorique, (voir LE SOLEIL du 6 mars 79, page 1) et ce n'est que maintenant, alors qu'ils y sont forcés par la loi 39, que ces mêmes édiles satisferont à la demande des intéressés.

Toujours au chapitre de la diffusion des documents, il sera également captivant de voir si, dans les jours à venir, le conseil de ville de Sainte-Foy ira dans le sens, non plus d'une obligation, cette fois, mais dans celui d'un vœu de la même loi 39, et si un règlement sera passé afin de permettre aux citoyens, désireux de le faire, de s'abonner aux avis, procès-verbaux, règlements ou tout autre catégorie de documents du conseil, moyennant un tarif pré-établi. Il est évident que l'imposition de ce tarif devra pas être le moyen rêvé de rendre inaccessible aux citoyens ce que la substance du règlement leur rendrait accessible. Les tarifs imposés devront être en accord avec tous les budgets, (si tant est que la justice et la démocratie n'appartiennent pas qu'aux riches) et ils

devront surtout être en rapport avec le fait que, tant le personnel de la ville, que les photocopiesuses et le papier sont payés avec l'argent de ces mêmes citoyens à qui l'on offrira de se prévaloir du service d'abonnement. Une municipalité n'est pas une entreprise privée qui ne doit rien à ses clients; elle est, tout au contraire, un corps public dont l'existence ne se justifie que "pour" et "par" ses contribuables. C'est, d'ailleurs, une réalité que maires et conseillers auraient avantage à se rappeler plus souvent pour voir leur arrogance baissée d'un cran.

Les avantages mentionnés plus haut et au crédit de la loi 39, bien qu'importants, sont encore accompagnés d'autres améliorations qui ne laissent pas non plus d'être fort intéressantes.

Parmi celles-là, je m'en voudrais de ne pas souligner les amendements aux articles 89 et 98 de la Loi des cités et villes qui font que, désormais, il ne sera plus nécessaire d'être contribuable (payeur de taxes) pour avoir accès aux archives de la municipalité. À l'avenir, toute personne pourra se prévaloir de ce droit et cela évitera ces situations

rocamboliques où, par exemple, la conjointe ou le conjoint d'un propriétaire, ayant habité la même ville pendant quarante ans, pouvait se voir refuser le droit aux archives, parce qu'il ou elle ne payait pas, personnellement, de taxes à la municipalité.

Plusieurs femmes et, tout au moins, quelques hommes retrouveront au moyen de cet amendement, un statut de citoyens à part entière que l'ancienne loi leur avait, jusqu'à ce jour, refusé.

Pour cette seule raison et pour toutes les autres, précédemment, décrites, il est, donc, évident que la loi 39 constitue un pas en avant dans la voie de la démocratie municipale.

Bien sûr, tout est loin d'être fait et, même si, désormais, l'engrenage est en marche, il faudra, pour bien longtemps encore, s'atteler à la roue. Il reste, toutefois, qu'une seule leur d'espoir dans un tableau aussi sombre que ne l'est celui de la démocratie vécue en milieu municipal mérite qu'on l'apprecie à sa juste valeur et, qu'à tout le moins, l'on estime qu'elle laisse présager de lendemains meilleurs.



Le Soleil, André Boucher

Le maire de Québec Jean Pelletier et le premier ministre René Lévesque étaient entourés de policiers, hier, lors de la manifestation des chauffeurs d'autobus en grève de la CTCUQ, à Expo-Québec.

## L'ouverture d'Expo-Québec un gigantesque vaudeville

L'ouverture officielle de la 68e exposition provinciale de Québec ressemblait davantage à un gigantesque vaudeville de grévistes qu'à tout autre événement mondain, hier midi.

Plusieurs centaines de grévistes de la CTCUQ, sous menace de voir leur chèque de paye amputé par les responsables de la grève, s'étaient donné rendez-vous sur la Plaza, dès 11h hier matin, pour attendre non pas l'arrivée du premier ministre René Lévesque, mais celle du maire de Québec, M. Jean Pelletier. Pour une fête, c'en fut toute une et surtout la sienne.

Les manifestants furent assez réservés au tout début, avant le dîner officiel qui réunissait le fin gratin de la bourgeoisie québécoise. Ce fut cependant après le dîner que les choses devaient se gâter un peu plus sans toutefois tourner à l'émeute, ni même à la manifestation de mauvais goût.

Les grévistes chantaient et pour tout dire, ni la chorale ni, encore moins, la chanson, ne pouvaient se comparer à ce que peut offrir le chœur V la l'Bon Vent qui se

produira, lundi prochain, sur la même Plaza. De fait, les grévistes n'avaient que deux chansons sur les lèvres. La plus populaire, et de loin, était celle bien connue de la classe ouvrière: "Pelletier (trois fois)... Mange d la mardo, répondit l'écho". Cependant, pour bien faire comprendre à l'aristocratie que leur manifestation ne s'adressait pas au premier ministre, les grévistes chantaient aussi: "Mon cher René, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour".

Le message ne pouvait être plus clair.

### Plus que des chansons

Cependant, les grévistes en ont mis un petit peu plus que les chansons.

Personnellement, j'ai entendu une pomme siffler à mes oreilles qui, manifestement, ne m'était pas dédiée. J'ai aussi vu un oeuf s'écraser sur le capot de la limousine du premier ministre.

D'autres oeufs ont été lancés lorsque le cortège officiel est sorti du Pavillon agro-alimentaire, après avoir visité le Pavillon de la jeunesse.

Je me suis même fait dire que le premier ministre en avait reçu un sur lui (la fenêtre de la voiture était sans doute ouverte) et qu'il l'avait rejeté dehors en maugréant, l'oeuf ne s'étant pas cassé.

Par ailleurs, une fois la tournée terminée, le maire Jean Pelletier devait me dire avoir reçu un coup de pieds dans les jambes surant la visite, tandis que son attaché de presse, M. André Savard, qui agissait autant comme agent de sécurité que comme agent de liaison, disait en avoir reçu trois ou quatre.

J'ai aussi surpris une conversation entre policiers et membres de l'entourage de M. Pelletier où l'on s'assurait que le maire et le premier ministre étaient ensemble. On ne voulait surtout pas sortir le maire sans le voir aux côtés du premier ministre. Eux aussi avaient compris le "message" des chansons. C'est sans doute la première fois de sa vie que notre petit premier ministre était considéré comme un "bouncer".

Pour une "manif", c'en fut une belle. Sans trop de bavures et bien "orchestrée".

## Aux chauffeurs de la CTCUQ

Le 15 août dernier, les chauffeurs d'autobus en grève recevaient de leurs responsables l'ordre de se rendre manifester à Expo-Québec sous menace de voir leur chèque de paye amputé. Le SOLEIL a obtenu copie de cette lettre et en voici le libellé.

"Confère,

Les responsables d'équipes ont siégé ce matin, mardi, le 14 août 1979. Ils ont fait l'évaluation de la dernière manifestation, soit celle de mercredi, le 8 août 1979, et ont tiré les conclusions suivantes:

La participation était d'environ que de 25 pour 100. On peut dire que ce n'était pas très représentatif.

Alors le comité a décidé d'en

organiser une autre, pour l'ouverture de l'exposition provinciale. Il faut que tout le monde soit présent. Elle se fera jeudi, le 23 août 1979. L'heure et l'endroit du rendez-vous n'est pas encore fixés. Ils vous seront communiqués plus tard.

Les responsables ont décidé que, si vous n'y êtes pas en grand nombre, ils réinstalleront le pique-

tage comme auparavant; ce qui veut dire que le comité de paye se verra dans l'obligation de couper les chèques de ceux qui ne respectent pas cela.

Donc assistez en grand nombre. Votre comité de stratégie

Michel Labrecque  
Yvon Lemelin  
Marius Gravel



**pierre champagne**

de 9h à 11h  
Téléphone: 647-3434

## Garderie gratuite à Expo-Québec

Demain, ce sera samedi. Les papas sont habituellement en congé, le samedi, et c'est le bon temps d'en profiter pour aller à l'Expo avec les enfants, petits et grands.

Si cependant, papa et maman, après avoir passé quatre heures dans les manèges avec les petits, décident de profiter du reste de la journée pour aller voir les animaux ou les meubles, seuls tous les deux, il serait sans doute bon qu'ils sachent qu'ils peuvent pro-

fitier des services d'une garderie gratuite pour leurs moussaillons de 2 à 6 ans.

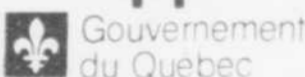
Ce service est assuré par le Centre d'Action bénévole de Québec Inc. pour toute la durée de l'Expo, soit jusqu'au 3 septembre.

Pour se prévaloir du service de garderie, les parents n'ont qu'à présenter la carte d'assurance-maladie. La "Garderie 79", dont Mlle Sylvie

Bourret est la coordonnatrice, loge au deuxième étage du pavillon central d'Expo-Québec. Elle est accessible de 10h à 23h, tous les jours.

Comme une limite de temps d'occupation de la garderie a dû être fixée, chaque enfant peut passer un maximum de trois heures à la garderie et, si cette limite est dépassée, les parents doivent payer \$3 pour chaque heure supplémentaire.

## Appel d'offres



Gouvernement du Québec  
Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse

### Service général des Achats

Projet	Description	Livraison
9157	impression de 200 000 exemplaires du "Guide de la Route"	Québec
9158	11 700 copies lithographiées de différentes cartes	Québec
<b>Clôture des soumissions:</b> 8 septembre 1979 à 15h		
9149	1 250 tables à 4 pattes et à piétements centraux	Québec et Montréal
9150	699 tonnes de papier et carton	Diverses endroits
9153	482 réfrigérateurs domestiques de 420 litres 250 cuisinières domestiques de 0,752 mètres 202 cuisinières domestiques de 0,696 mètres	Diverses endroits
<b>Clôture des soumissions:</b> 7 septembre 1979 à 15h		
9155	500 avertisseurs sonores de marche arrière	Québec
9156	12 auto-niveleuses à cadre rigide — traction tandem, poids 11 400 kg — 93 kw	Québec
<b>Clôture des soumissions:</b> 11 septembre 1979 à 15h		
9152	131 650 pochettes classées extensibles	Québec
9154	2 740 perforateurs 1 152 taille-crayons 102 cisailles de bureau	Québec
<b>Clôture des soumissions:</b> 12 septembre 1979 à 15h		

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:  
Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement  
Bureau des Appels d'offres  
1155 rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, Qué. G1R 4X8  
Tel. (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.  
Le directeur général  
Gaston Quimet

### Ministère des Transports

**Projet 294-1938-9** — Concession de gravier dans le banc Boucher, dans la municipalité de Gifford. Taché, comté de Lac-Saint-Jean.  
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, et qui auront requis les plans et devis à leur nom.  
Un versement de \$5,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.  
**Garantie de soumission:** cautionnement de soumission: \$6,800.00 ou chèque visé: \$3,400.00 ou obligations conformes aux exigences: \$3,400.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.  
**Clôture de la réception des soumissions à:** 15:00 heures  
**le mardi, 11 septembre, 1979.**  
Le sous-ministre  
Hugues Morrissette

**Projet 299-0202-9** — Rechargement et revêtement souple, dans diverses municipalités, comté d'Abitibi-Est. Longueur du projet: 23,4 km.  
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: \$40,000.00 ou chèque visé: \$20,000.00 ou obligations conformes aux exigences: \$20,000.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

**Clôture de la réception des soumissions à:** 15:00 heures  
**le mardi, 18 septembre, 1979.**  
Le sous-ministre  
Hugues Morrissette

**Projet 299-2628-9** — Réfection d'un pont situé sur la route 113, au-dessus de la rivière Bachelier, dans la municipalité de Base James (Nelligan C.N.O.), comté d'Abitibi-Est.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: \$4,000.00 ou chèque visé: \$2,000.00 ou obligations conformes aux exigences: \$2,000.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

**Clôture de la réception des soumissions à:** 15:00 heures  
**le mardi, 11 septembre, 1979.**  
Le sous-ministre  
Hugues Morrissette

**Projet 320-1127-9** — Couche d'usure à l'enrobé bitumineux sur l'autoroute Du Vallon, dans les municipalités de Sainte-Foy et Québec (Dubergier), comtés de Vanier et Louis-Hébert. Longueur du projet: 2,7 kilomètres.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: \$6,200.00 ou chèque visé: \$3,100.00 ou obligations conformes aux exigences: \$3,100.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

**Clôture de la réception des soumissions à:** 15:00 heures  
**le mardi, 11 septembre, 1979.**  
Le sous-ministre  
Hugues Morrissette

**Projet 432-0110-9** — Construction des remblais d'accès pour les ponts d'étagement au-dessus de l'autoroute 40 et à diverses intersections, dans diverses municipalités, comté de Champlain.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec, et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$10,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: \$86,000.00 ou chèque visé: \$43,000.00 ou obligations conformes aux exigences: \$43,000.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

**Clôture de la réception des soumissions à:** 15:00 heures  
**le mardi, 11 septembre, 1979.**  
Le sous-ministre  
Hugues Morrissette

**le mardi, 18 septembre, 1979.**

Le sous-ministre  
Hugues Morrissette

**Projet 662-0914-9** — Construction de l'autoroute 25, chaussée-est, des chemins de raccordement et de desserte, du pont sur la rivière St-Jean-Baptiste et des ponts d'étagement du boulevard St-Marie, de l'avenue St-Pierre, de la Montée de la Cabane Ronde et du chemin Grand Côteau, dans la ville de Mascouche, comté de L'Assomption. Longueur du projet: 20,66 km.  
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$50,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: \$790,000.00 ou chèque visé: \$395,000.00 ou obligations conformes aux exigences: \$395,000.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

**Clôture de la réception des soumissions à:** 15:00 heures  
**le mercredi, 26 septembre, 1979.**  
Le sous-ministre  
Hugues Morrissette

**Projet 775-2612-9** — Réfection de différents éléments d'un pont situé sur la route 321, au-dessus de la rivière Petite Nation, dans la municipalité de Ste-Angele, comté d'Argenteuil.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: \$10,000.00 ou chèque visé: \$5,000.00 ou obligations conformes aux exigences: \$5,000.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

**Clôture de la réception des soumissions à:** 15:00 heures  
**le mercredi, 12 septembre, 1979.**  
Le sous-ministre  
Hugues Morrissette

**Projet 776-2610-9** — Réfection partielle d'un pont situé sur la route 321 nord au-dessus de la décharge du petit lac Nominique, dans la municipalité de Lac Nominique, comté de Laurentides-Labelle.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis à leur nom.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: \$5,600.00 ou chèque visé: \$2,800.00 ou obligations conformes aux exigences: \$2,800.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

**Clôture de la réception des soumissions à:** 15:00 heures  
**le mercredi, 12 septembre, 1979.**  
Le sous-ministre  
Hugues Morrissette

### Ministère des Transports

#### Avis d'annulation

**Projet 524-0204-9** — Enrobé bitumineux sur le chemin des rangs 2 et 3, dans la municipalité de Notre-Dame-des-Bois, comté de Mégantic-Compton. Longueur du projet: 3,5 km.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que la demande de soumission pour le projet ci-haut mentionné est annulée.

Le sous-ministre  
Hugues Morrissette

## L'année de l'enfant soulignée par des activités spéciales

La ville de Québec a décidé de souligner l'année de l'enfant, en confiant au Service des loisirs et des parcs la responsabilité de faire ressortir cet événement à l'occasion de la semaine de l'Exposition provinciale.

Diverses activités spécialement destinées aux jeunes visiteurs à Expo-Québec viennent donc, cette année, compléter à une certaine façon ce qui avait toujours été déploré durant les années précédentes. En plus des jeux "maison" (comme les petits manèges), on a donc cette année, à Expo-Québec, des jeux "intelligents" pour les jeunes. Espérons que, l'an prochain, la ville saura ramener ce kiosque à Expo-Québec et l'intégrer, pourquoi pas, au secteur des manèges, ce qui n'est malheureusement pas le cas, cette année.

Parce que, cette année, la fête se fait sous un chapiteau montée entre le pavillon de la Jeunesse et le restaurant Le Paddock. Les jeunes peuvent notamment s'y adonner à des exercices de gymnastique au sol ou sur tremplins, sous la surveillance de spécialistes en éducation physique. Les jeunes sont aussi invités à éprouver leur sens du toucher, en participant à des expériences tactiles à travers un circuit tout aussi intrigant qu'amusant. Des activités d'animation sont également prévues pour sensibiliser les jeunes enfants à différentes formes d'art dont le théâtre, le mime, théâtre des marionnettes, musique, cinéma, etc.

Cette initiative est sans doute la plus heureuse à s'être produite sur les terrains d'Expo-Québec depuis des années et il convient d'en féliciter la ville, certes, mais surtout les responsables du projet au Service des loisirs et parcs. L'année de l'enfant n'aurait-elle contribué qu'à cela, dans la région de Québec, que ce serait une excellente affaire.

Les modules "éducation physique" et "exposition tactile" sont accessibles tous les jours, de 11h à 23h, tandis que les horaires pour le module "spectacle et animation" varient selon le sujet.

Les marionnettes seront présentées à 14h les 24, 25, 26 août et le 2, 3 septembre. La musique est à 15h, tous les jours; le cinéma est à 19h, tous les jours; les clowns sont sur place, deux fois par jour, à 13h et à 20h.

## Programme

### CE SOIR (vendredi)

20h00 — Concours d'attelage de chevaux de trait et de poneys, au Pavillon de la jeunesse. Défilé de mode, sur la plaza. Spectacle de Claude Landré, sur la plaza.

20h15 — Holiday on Ice au Colisée. Admission \$1.

### DEMAIN (samedi)

9h00 — Jugement des chevaux Clydesdale, au Pavillon de la jeunesse.

11h00 — Jugement des chevaux Percheron, au même endroit.

13h00 — Jugement des chevaux Belge.

14h00 — Jugement des bovins Jersey. Défilé de mode, sur la plaza. Spectacle de Jeannot Lessard, sur la plaza.

14h15 — Holiday on Ice au Colisée. Admission \$1.

19h45 — Courses sous harnais, à l'hippodrome. Admission \$1.

20h00 — Concours d'attelage de chevaux de trait et de poneys, au Pavillon de la jeunesse. Défilé de mode, sur la plaza. Spectacle de Jeannot Lessard, sur la plaza.

20h15 — Holiday on Ice au Colisée. Admission \$1.

# Le "Vieux lion" a fait en sorte que sa mémoire soit perpétuée

OTTAWA (PC) — La plupart des dispositions du testament de l'ancien premier ministre conservateur John Diefenbaker sont destinées à perpétuer sa mémoire.

En effet, celui qui fut premier ministre de 1957 à 1963 légua une somme considérable, mais encore inconnue, au Centre Diefenbaker de l'université de la Saskatchewan qui entreprendra un projet spécial et exposera tous ses biens personnels y compris ses archives.

De plus, une autre somme sera versée à la ville de Prince Albert en vue de la construction d'un centre communautaire qui sera nommé "Centre communautaire Olive et John Diefenbaker".

Par ailleurs, il a légué sa maison de Rockcliffe, en ban-

lieue d'Ottawa, au gouvernement canadien pour qu'il en fasse un lieu historique à sa mémoire et au rôle qu'il a joué dans l'histoire canadienne.

Le testament de M. Diefenbaker, décédé il y a huit jours, à l'âge de 83 ans a été lu, hier matin à Ottawa, mais ce n'est qu'aujourd'hui que les exécuteurs testamentaires devraient annoncer les détails du fonds en fiducie établi au nom de M. Diefenbaker par le Parti conservateur en 1960.

### Pas au courant du fonds

Le testament de M. Diefenbaker ne mentionne pas la somme de ce fonds, mais des sources ont indiqué plus tôt cette semaine qu'il pourrait désormais atteindre \$463.000.

Bien que le regretté séna-

teur W.R. Brunt m'ait informé en 1960 qu'un fonds de fiducie était créé pour Olive mon épouse bien-aimée, et moi, je n'ai appris avec certitude l'existence de ce fonds qu'en 1973, au moment où le sénateur David Walker, mon cher et loyal ami et collègue m'a confirmé son existence", peut-on lire dans le testament.

Le document précise que l'ancien premier ministre n'a jamais touché ce fonds, ni le principal ni les intérêts, mais qu'il avait cependant dit en termes très clairs qu'il voulait que cet argent fasse partie de sa succession.

C'est le brigadier Beverly Matthews qui gère actuellement le fonds de fiducie. Les sommes qui seront versées pour la construction du centre communautaire et à l'uni-

versité de la Saskatchewan proviendront de ce fonds.

M. Diefenbaker a précisé que sa maison deviendra la propriété du gouvernement canadien "à la condition d'en faire un lieu historique et de la transformer en musée où on exposera des lettres, documents et photographies du temps des pionniers des Prairies, de l'établissement des Canadiens de toutes les origines ethniques et qui soulignera la vie que j'ai consacrée afin que tous les Canadiens, sans égard à leurs origines ethniques, (sous réserve des droits constitutionnels), puissent jouir des mêmes droits."

Le testament précise qu'advenant le refus du gouvernement, la propriété devra être vendue et les som-

mes ainsi obtenues feront partie de la succession.

### Legs à sa famille

M. Diefenbaker a laissé \$8.000 à Mme Carolyn Weir, fille de son épouse Olive Palmer. Il lui a aussi légué un piano "en gage de remerciements pour m'avoir apporté tant de bonheur" et \$1.000 à chacun de ses cinq enfants.

L'ancien premier ministre canadien légua une somme de \$13.500 à quelques personnes qui l'ont assisté au cours de sa carrière parlementaire. Cependant, la majorité des sommes léguées iront à des organismes communautaires, sociaux ou religieux de la capitale nationale, mais surtout à des organismes de la ville de Prince Albert.

M. Diefenbaker légua aussi des terrains à l'université de la Saskatchewan. Il s'agit de terrains qui devront, autant que possible, être maintenus dans leur état actuel.

En vertu de cette entente, l'université louera lesdits terrains contre une partie de la récolte ou un paiement et les recettes de la location seront versées annuellement sous forme de recherche pour combattre les causes de l'arthrite pendant une période de 25 années.

Il est à noter que M. Diefenbaker, qui demanda aussi qu'on érige un "cain" à la mémoire de son Edward, a préparé ce testament une semaine à peine avant sa mort, soit le 7 août.



A l'automne 1978, l'ancien premier ministre avait pris une pose belliqueuse pour montrer qu'il était prêt à se battre encore longtemps.

## Dief a désigné deux "dauphins"

John Diefenbaker a désigné deux membres du Parti conservateur de Prince Albert pour sa succession à titre de député de cette circonscription électorale.

L'ancien premier ministre du Canada aurait désigné un nommé Max Carment, un homme d'affaires de l'endroit à la retraite, et Dick Spencer, un conseiller municipal, afin que ces derniers briguent l'investiture conservatrice dans la circonscription de Prince Albert.

Interrogé sur cette question, hier, le premier a indiqué qu'il n'avait pas l'intention d'accepter l'invitation. Il a

de plus affirmé que M. Diefenbaker lui avait, à plusieurs reprises, demandé de poser sa candidature au poste de député.

D'autre part, l'ancien député de Prince Albert aurait vu en Spencer une image de lui-même alors qu'il était plus jeune.

Dick Spencer se montrerait intéressé à succéder au "Vieux Lion" mais uniquement dans l'optique de terminer le terme amorcé le 22 mai dernier.

Âgé de 48 ans, Spencer ne serait pas intéressé, pour sa part, à commencer une nouvelle carrière dans la politique au niveau fédéral.

Le rapport ABC pour les trois mois se terminant le 30 juin 1979

The Gazette

203,084

Tirage net payé du samedi

167,666

Tirage net payé du lundi au vendredi

102,192

Livraison à domicile du lundi au vendredi

The Montreal Star

150,616

Tirage net payé du samedi

114,349

Tirage net payé du lundi au vendredi

70,424

Livraison à domicile du lundi au vendredi

Ces chiffres veulent tout dire.

The Gazette **BON 1<sup>ER</sup> DES QUOTIDIENS ANGLAIS DE MONTREAL**

CETTE ANNEE, L'EXPO EST CHEZ GASTON. DURANT L'EXPO-QUEBEC, VISITEZ

**LE PAVILLON G.L.**

**AU 100, RUE CHABOT VILLE VANIER - 683-3471**

Cette année, l'Expo ça se passe chez nous... Venez fêter ça!

VENEZ DEGUSTER AU MAGASIN LE VRAI HOT DOG de L'EXPO BILOPAGE et GAI-LURON De plus, des milliers de ballons seront distribués

RABAIS DE 20 à 50%

sur certains

ECHANTILLONS DE PLANCHER DANS LES SALONS, CHAMBRES, DINETTES, DE MARQUES TELLES QUE:

THIBEAU, POITRAS, VILAS, SAMTON, NADEAU, VALLIERES, PRINCEVILLE, SUPREME.

LOT DE REFRIGERATEURS bosselés ou égratignés par le transport, offerts à prix exceptionnels

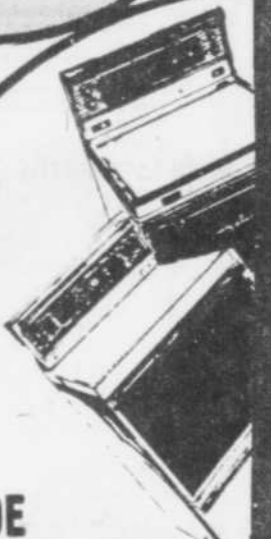
SECHEUSE Hotpoint



Modèle DE 302

199<sup>95</sup>

A ce prix, la corde à linge restera aux oiseaux!



LOT DE CUISINIÈRES 30"

Surface lisse, autonettoyantes, facile à nettoyer, dans les couleurs or, avocat ou rouge.

Valeurs allant jusqu'à \$796. UN SEUL PRIX

\$395

PRIX LIQUIDATION SUR MODELES 1979

TV 13 - 20 - 26 pouces COULEUR

A PRIX EXPO

- Admiral
- Hotpoint
- Roy
- White-Westinghouse
- Toshiba
- Zenith

A PRIX EXPO!



L'ECRAN IDEAL POUR LA FAMILLE!

Modèle de table compact et décoratif. Joli coffret brun foncé avec garnitures dorées. Antenne VHF et UHF. Châssis 100% transistorisé. Modèle L 1912 W

PRIX EXPO 539<sup>95</sup>

GASTON

**Levesque** INC.

100, RUE CHABOT, 250, RUE ROUSSEAU, 101, RUE BEAUCAGE VILLE VANIER - 683-3471



# où aller à québec

## expositions

**CLAUDE MOISAN**, peintures et dessins à l'atelier Claude-Moisan, 95, Dalhousie, 14h à 21h.

**LEO LETARTE**, huiles, Café d'Europe, thème: "Le Québec et sa banlieue", 10h30 à 14h et 17h30 à 22h.

**AUGER-BAULIEU**, peintures et dessins abstraits au Café Les Gros-Loups, 359, de la Canardière, 10h à 24h.

**GENEST et BOILY**, tapisseries haute-lisse, **GOUFFE**, sculptures et fer forgé, 10h à 20h, au Centre d'art St-Laurent, Ile d'Orléans.

**LILY-ANNE JULIEN HAMEL**, huiles et pastels secs, au Centre de réadaptation Hamel, 525, rue Hamel est, 9h à 21h.

**MARIE-ANDRÉE COSSETTE**, photos couleurs et noir-blanc, au club l'Interdit, 565, Grande-Allée est.

**INSTANTS MEMORABLES**, photos tirées d'une collection de la Superfrancofête, au rez-de-chaussée, de l'édifice "G".

**HENRI GILBERT**, huiles et aquarelles, **GINGRAS**, pastels, huiles, **MARTIN GAGNON**, à la galerie Charles-Huot, 1, rue du Trésor, 12h à 17h, 18h à 21h.

**GUY LEMIEUX, SYLVIA PAILLON, JANINE BOURET**, à la galerie du Vieux-Port, 95, Dalhousie, 12h à 20h.

**LAROCHELLE, SYMPKINE, KOLESAR, BROWN, HAMEL, DE GROOT, POMMINVILLE, FIMPSON, BOUILLON, BEAUDOIN, DION, JEQUEL, ESTHER LAPORTE**, sculptures, **JEAN GARNEAU, GOUFFE**, à la galerie André-Fontaine, 56, rue Saint-Pierre, 11h à 17h.

**ANDRÉ BOUCHER**, photos à la galerie du Groupe Image, salle solo, 533, Petit-Champ, 13h30 à 17h, 18h30 à 22h.

**EXPOSITION COLLECTIVE**, présente différentes techniques, 55D, Petit-Champ, 13h30 à 17h, 18h30 à 22h.

**JACQUES DUBÉ**, expose à l'atelier-galerie La Nouvelle Figuration, 5410, rue Hertel, Sainte-Foy, sur rendez-vous seulement, 653-5753, de 17h à 22h.

**FRANCOIS MORELLI**, à la galerie de l'Anse aux Barques, 24, Grand-Champ, place Royale, 9h à 17h.

**MARC ROCHON**, à la Galerie, 60, ave Royale, Saint-Charles de Bellechasse, (autoroute 20 est, sortie 341) samedi, dimanche, 14h à 17h.

**SUZANNE LAURENDEAU**, encre et aquarelles, à la maison Maheu-Couillard, 10h à 20h.

**MIMI ROYER**, dessins et gravures à la maison Renaud-Jésuites, 10, rue Saint-Pierre, place Royale, 11h à 21h.

**EXPOSITION**, de dessins et poèmes d'enfants, des ateliers pour les enfants, des ateliers pour les enfants visiteurs sont prévus à la maison Renaud-Jésuites, 10, rue Saint-Pierre, place Royale, 13h à 17h, 19h à 21h.

**JEAN DEFOUR**, peintre surréaliste, **TEX LECOR, F. IACURTO, HALPIN, BRUNO COE, ANDRÉ BERTOUNESQUE**, à la galerie d'art Michel-DeKerdour, 4, Place Québec, 9h à 21h.

**MICHEL BEDARD**, photos au Manoir Montmorency, sous le thème: "Paysages de randonnées", de 8h à 22h.

**OZIAS LEDUC**, dessins au Musée du Québec, 9h à 17h.

**COURS DE DESSINS DU MUSÉE**, exposition des travaux des élèves au Musée du Québec, 9h à 17h.

**ANDRÉ LABRIE**, dessins et aquarelles dans le hall d'entrée no 2 du pavillon Pollack.

**JANINE BOURET**, gravures, **JEAN VALIÈRES**, verres soufflés à la Petite Galerie, 120, rue Principale, Saint-Michel de Bellechasse, (autoroute 20 est, sortie, 348), informations, 884-2141.

**JEAN DAMECOUR**, tableaux à la Résille du pavillon Pollack.

**BERNARD PELCHAT**, scénographe, **GILLES LALONDE**, concepteur de costumes, présentent les maquettes des décors et costumes de l'opérette "Au pays du Sourire", au restaurant du Grand Théâtre, 12h à 15h, et les soirs de spectacles.

**MARC ALAIN, LUC CHALFOUR, JEAN-PIERRE GAGNON, JEAN-PATRICK LEBEU, EVELYN TREMBLAY**, photos à la Vieille Maison des Jésuites, 2320, chemin des Foulons, Sillery, 10h à 21h.

**MARIE LABERGE, JANINE BOURET, GEORGES SAINT-PIERRE, CLAUDE CARLETTE, FRANCOIS-ROGER CANTIN**,

**DES O**, peintres au Vieux Moulin Marcoux de Pont-Rouge, 13h à 20h30.

**JOUETS ANCIENS**, 7, rue de l'Université, 9h à 17h.

**GINETTE BERTHIAUME**, portraits à l'huile à la Banque de Nouvelle-Ecosse, Galeries Ste-Anne, Giffard, aux heures d'ouverture de la banque.

**PIERRE DUFOUR**, dessins et pastels au Bar Huit, 8, rue Christie, 11h à 23h.

**MARCELLE-FIOLA-BOUTET**, à la Banque de Nouvelle-Ecosse, 2, Place Québec, aux heures d'ouverture de la banque.

**CEVYL MORAIS**, huiles au restaurant Le Pailleur, 3400, chemin Sainte-Foy.

**EXPOSITION ARTISANALE**, au Centre d'arts de Lévis, 33, rue Wolfe, 14h à 17h, 19h à 22h.

**MICHEL GARNEAU**, dessins et peintures au Café Le Bilboquet, 40, cote du Palais, 7h30 a.m. à 3h a.m.

## musique

**L'HISTOIRE DU SOLDAT** (S-tavinsky) au théâtre de l'Île, Saint-Pierre, Ile d'Orléans, 21h.

**TRIO DE MUSIQUE DE CHAMBRE**, sous la direction de **PIERRE BERNIER**, au bar de l'Hôtel Clarendon, 57, rue Sainte-Anne, commençant à 19h.

## spectacles

**TRAXIS** orchestre de Montréal au Cercle électrique, 27, cote du Palais.

**REVUE TROIS FOIS MERCI** (travesti), au disco-bar, Le Venus, 157, chemin Ste-Foy, spectacles, 22h et 0h30.

**DEVITO WALSH**, groupe blues au Figaro, 1011, rue Saint-Jean, spectacle à compter de 22h.

**MICHEL LANGEVIN**, guitare classique au Café Rimbaut, 24, rue Saint-Stanislas, à 17h30 et 18h30.

**PARISI!!! SI LA REVUE**, fantaisie musicale à la Gorgendière, 13, place Royale, 22h30 et 0h30.

**DANIEL SIMARD et JEAN-PAUL LEMOINE**, chansonniers au Café Estoc, 5, rue Saint-Louis, spectacle à compter de 21h.

**FLORIAN LAMBERT**, troubadour et chansonnier au Ma-

noir Mauvide-Genest, 1451, ave Royale, Saint-Jean, Ile d'Orléans.

**JEAN-PIERRE LACHANCE et LOUISE BRETON**, musique traditionnelle à place Royale, 20h.

**LES FARFADETS DE LA CRIQUE**, danseurs folkloriques à place Royale, samedi, 14h30.

**GENS DU PAYS**, chorale provinciale, chants populaires à place Royale, samedi, 12h30.

## théâtre

**LA DUCHESSE DE LANGAIS**, comédie de Michel Tremblay, avec Claude Gai, au Café Rimbaut, 24, rue Saint-Stanislas, à 20h30 précises, réservations: 692-1466.

**ALLO, ALLO**, au théâtre Beaumont-Saint-Michel, à Saint-Michel de Bellechasse, 20h30 (deux représentations les samedis), réservations: 884-2839.

**LE SAUT DU LIT**, au théâtre La Fenière, Ancienne-Lorette, 21h, renseignements, 872-1424.

**SIGNE PARTICULIER. REVEUR**, au théâtre de l'Artillerie, 21h, réservations: 694-3900 ou 4251.

**CITROUILLE**, au théâtre du Bois de Coulonge, 21h, réservations: 692-0205.

**DES ENFANTS DE COEUR**, au théâtre du Lac-Delage, 21h, (des samedis deux représentations, un autobus est organisé tous les soirs de spectacles), réservations: 848-3483 ou 329-2013.

**TROIS ACTRICES UN COQ** au théâtre du Manoir St-Castin, au Lac-Beauport, 20h30 (des samedis deux représentations), réservations: 849-4277.

**LES TOURTEREAUX**, comédie au théâtre du Petit Champlain, à 21h, réservations: 692-2222.

**POUR ENFANTS: JACQUES OU L'AVENTURE**, au parc Cartier-Brebeuf, du mercredi au dimanche, 10h30 et 14h.

## divers

**CAFÉ CHRÉTIEN DE QUÉBEC**, 633, cote Sainte-Genesvière, animation religieuse, 19h30 à 23h, information, 322-1855.

## les choix du Soleil

### théâtre

**OLD ORCHARD?...CONNAIS PAS!**

Un texte de Réjean Vigneault présenté par le Théâtre de l'Équinoxe dans ses quartiers d'été à la Roche-à-Veillon. Un couple de campeurs a décidé de voir le Québec, cet été, et de goûter à notre nature tranquille et pacifiante. Sitôt installés, d'autres campeurs s'installent et...mais vous aimez le camping et projetez vous installer du côté de Saint-Jean-Port-Joli quelques jours? Allez voir ce qui arrive aux personnages de Gaston Côté, Claudine Raymond, Reynald Robinson et Marie-Hélène Gagnon, dans un décor de Jean Crépeau et Denis Denoncourt. Du lundi au vendredi inclusivement, à 20h30, jusqu'à 30 août.

**SIGNE PARTICULIER: REVEUR**

Une comédie policière inspirée d'un fait divers mais développée par l'imagination débridée d'une équipe de comédiens dirigés par Jean-Pierre Matte. A vous de trouver qui sont les victimes. Avec Ginette Guay, Pierre Powers, Jean-Jacques Boutet, Raymonde Gagnier, Gilbert Dumas et Marie Aubut, dans un décor de Michel-André Thibault. Au théâtre de l'Artillerie, à 21h.

**LES TOURTEREAUX**

ou "La vieillesse frappe à l'aube", une comédie satirique de Jean-Claude Germain, mettant en présence deux amateurs de radio qui jouent aux amoureux depuis 20 ans, mais voient aujourd'hui venir la fin. Humour, persiflage et aussi tendresse, avec Janine Angers et Frank Fontaine, dirigés par Matieu Gaumont, dans un décor d'Yvan Gaudin. Au Théâtre du Petit-Champ, à 21h, jusqu'à 2 septembre.

**MUSIQUE**

**L'HISTOIRE DU SOLDAT**

Théâtre de l'Île, à l'île d'Orléans, 21h.

Une occasion rare de voir et d'entendre un chef-d'œuvre rare de Stravinsky, basé sur un texte de Ramuz lui-même, inspiré d'un vieux conte russe.

**MICHEL LANGEVIN, guitariste**

Café Rimbaut, à 17h30 et 18h30

Une initiative peu banale: un coquet-concert où vous avez l'occasion d'entendre de la musique classique en prenant l'apéritif.

tous les soirs sauf les dimanche et lundi, jusqu'à 25 août.

### LES TOURTEREAUX

ou "La vieillesse frappe à l'aube", une comédie satirique de Jean-Claude Germain, mettant en présence deux amateurs de radio qui jouent aux amoureux depuis 20 ans, mais voient aujourd'hui venir la fin. Humour, persiflage et aussi tendresse, avec Janine Angers et Frank Fontaine, dirigés par Matieu Gaumont, dans un décor d'Yvan Gaudin. Au Théâtre du Petit-Champ, à 21h, jusqu'à 2 septembre.

### musique

**L'HISTOIRE DU SOLDAT**

Théâtre de l'Île, à l'île d'Orléans, 21h.

Une occasion rare de voir et d'entendre un chef-d'œuvre rare de Stravinsky, basé sur un texte de Ramuz lui-même, inspiré d'un vieux conte russe.

**MICHEL LANGEVIN, guitariste**

Café Rimbaut, à 17h30 et 18h30

Une initiative peu banale: un coquet-concert où vous avez l'occasion d'entendre de la musique classique en prenant l'apéritif.

### cinéma

**ESCAPE FROM ALCATRAZ**

Version originale du drame policier américain de 1979 de Don Siegel. Au cinéma 1 de Place Québec.

Ce réalisateur qui a déjà fait sa marque dans le film d'action impliquant des malfaiteurs et des prisonniers se trouve particulièrement à l'aise dans cette histoire authentique qui relate l'évasion de trois hommes d'Alcatraz. Le travail à la caméra est particulièrement soigné pour augmenter le climat de tension. L'interprétation est convaincante et convaincante.

**L'HOMME EN COLÈRE**

Drame policier franco-canadien de 1978 de Claude Pinoteau. En version française au Capitole.

Les amateurs sincères de Lino Ventura ne retrouveront peut-être qu'une caricature de lui-même dans cette aventure abracadabrante qui se déroule dans un Montréal anglophone au possible. Le film est lassant parce qu'il est trop impersonnel. Les accents de "pittoresque local" qui émaillent le film ne suffisent pas à nous le rendre intéressant.

### loisirs

#### VILLE DE BEAUPORT

**ROULI-ROULANT**, Stationnement arena de Giffard, 18h30 à 21h30. **BADMINTON et BALON-VOLANT**, Arena de Giffard, 19h à 22h. **COURS DE TENNIS**, 4e niveau, semaine du 27 août, inscription 667-5193.

#### VILLE DE CHARLESBOURG

**BAIN**, Piscine Arpudrome, 19h30 à 21h (tous), samedi, 13h à 14h30 (tous).

#### VILLE DE LORETTEVILLE

**PATIN A ROULETTES**, Pa-

villon des sports, 19h30 à 23h.

#### VILLE DE QUÉBEC

**RAIN**, Centre récréatif Neuf-chaîlot, 20h à 22h (tous), samedi, 13h à 16h (tous); centre Wilbrod Bherer, 20h à 22h, samedi, 13h à 16h (tous). **PATINAGE**, Arena Barty et Victoria, les 25 et 26 août, de 10h à 12h, 14h à 16h. **KARATE et JUDO**, Centre Wilbrod Bherer, 19h30 à 21h30 (7 ans et +). **L'ENFANT ET LE LOISIR**, Du 23 août au 3 septembre, sous la tente du service des Loisirs et des Parcs de Québec, divers spectacles d'animation et activités gratuites pour les enfants, de 11h à 22h, informations, 694-6278.

#### VILLE DE SAINTE-FOY

**BADMINTON**, Ecole Les

Compagnons de Cartier, 19h à 22h, réservations, 657-4297, école St-Thomas-d'Aquin, 19h à 22h, réservations, 657-4058. **CYCLOTOURISME**, Excursion à St-Antoine de Tilly, 29km, départ 9h samedi, du stationnement du centre sportif Ste-Foy.

#### CINÉMA

**CANADIEN**, Histoire d'Olivier, 19h, 21h.

**CANADIENNE**, La guerre des étoiles, 13h30, 16h, 18h30, 21h.

**CAPITOL**, L'homme en colère, 14h40, 18h, 21h20. Bracelot de sang, 13h, 16h30, 19h40.

**CARTIER**, Love At First Bite, 19h30. National Lampoon's animal house, 21h30.

**CINEMA DE PARIS**, Ferme pour renovations.

**EMPIRE**, Au-delà du bien et du mal, 18h45, 20h55.

**LA BOITE A FILMS**, Le chœur des étoiles, 19h30. Avalanche, 21h15.

**BIBOU**, L'express de minuit, 19h. Les yeux de Laura Mars, 21h10.

**LIDO**, La cage aux folles.

19h30. Même heure l'année prochaine, 21h15.

**ODEON DAUPHIN**, Les chiens de mer, 15h25, 19h30. Le jeu de la mort, 13h45, 17h45, 21h35.

**ODEON FRONTENAC 1**, Centre terre septième continent, 13h, 16h35, 20h. Goldorak, 14h45, 18h20, 21h50.

**ODEON FRONTENAC 2**, Superman, 12h15, 15h10, 18h05, 21h10.

**PIGALLE**, S.O.S. Concorde, 15h15, 18h15, 21h35. Le dragon est mort, vive le tigre, 13h30, 16h50, 20h10.

**PLACE QUÉBEC 1**, Escape From Alcatraz, 13h30, 16h, 18h30, 21h.

**PLACE QUÉBEC 2**, Alien, 13h, 15h30, 18h, 20h30.

**STE-FOY ALOUETTE**, Les entrechâtes, 13h15, 16h05, 18h55, 21h45. Soirée choquante, 14h40, 17h30, 20h20.

**STE-FOY CHAMPLAIN**, Liaison clandestine à l'hôtel Kleinhoff, 14h35, 18h05, 21h35. La jeune lady Chatterly, 12h45, 16h15, 19h45.

**ST-ROMUALD**, L'exorciste, 19h30. L'exorciste 2, 21h25.

### CINEMAS ODEON

**L'AUTENTIQUE BRUCE LEE**

**LE JEU DE LA MORT**  
(GAME OF DEATH)

ROBERT SHAW  
JACQUELINE BISSET  
NICK HOLTE

**Le DAUPHIN**

**ENFIN! VOTRE HÉROS!**

**GOLDORAK**

SUR ÉCRAN GÉANT

**2e FILM**

**CENTRE TERRE 7e CONTINENT**

HORAIRE: "CENTRE TERRE 7e CONTINENT": 13h00, 16h35, 20h05. "GOLDORAK": 14h45, 18h20, 21h55.

**FRONTENAC 1**

**SUPER FRACASSANT ...**

VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX,  
MAIS IL VOUS FAUDRA ADMETTRE  
QUE L'HOMME PEUT VOLER!

**SUPERMAN**

LE FILM

EN VERSION FRANÇAISE

HORAIRE: 12h15, 15h10, 18h05, 21h10.

**FRONTENAC 2**

DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745      STATIONNEMENT INTÉRIEUR      PARC-AUTO PAQUET & LALIBERTE

Les moins de 14 ans \$1.50      ÉTUDIANTS 14-17ANS avec carte d'identité et photo \$2.00

### Maintenant... 4 CINE-PARCS

POUR MIEUX VOUS SERVIR      GUICHETS semaine: 7.00 • Ven. Sam. Dim.: 6.30      PROJECTION au CREPUSCULE

**(HALLOWEEN) 14 ANS**

**La Nuit des Masques**

OSCAR tu devrais revenir...  
Cette nuit là, "il" est revenu...

**CRASH!**

JOSE FERRER - SUE LYON  
JOHN ERICSON  
LESLIE PARRISH  
JOHN CARRADINE

**BEAUPORT = 1** HORAIRE: 667-5362  
AUTOROUTE 40 - BOULEVARD De la CAPITALE

**LE DESASTRE**

A DEUX FOIS LA VITESSE DU SON

**S.O.S. CONCORDE**

le PLUS RAPIDE des avions passagers supersonics...

avec JAMES FRANCISCUS - MIMSY FARMER en COULEUR

**LE DRAGON EST MORT VIVE LE TIGRE**

avec BRUCE LI

**le pigalle**

**BEAUPORT = 2** HORAIRE: 667-5362  
AUTOROUTE 40 - BOULEVARD De la CAPITALE

**FESTIVAL "BARBRA STREISAND"**

BARBRA STREISAND  
OMAR SHARIF

**FUNKY GIRL**

-En Français-

**STREISAND & REDFORD**

Tout était si important alors...  
mémé l'amour

**NOS PLUS BELLES ANNEES**

THIS MAY WE WERE

**DE LA COLLINE = 1** RIVE SUD HORAIRE: 831-0778  
Route Demers - St-Nicolas

**C'est le roi des cascadeurs!**

Personne ne peut faire voler une auto comme...  
Le plus grand cascadeur vivant!

**BURT REYNOLDS**

**2e sem.**

**La Fureur du Danger**

PETER FONDA - SUSAN SAINT JAMES

**Un Couple en Fuite**

**DE LA COLLINE = 2** RIVE SUD HORAIRE: 831-0778  
Route Demers - St-Nicolas

### LES CINÉMAS FRANCE FILM

**LE DESASTRE**

A DEUX FOIS LA VITESSE DU SON

**S.O.S. CONCORDE**

le PLUS RAPIDE des avions passagers supersonics...

avec JAMES FRANCISCUS - MIMSY FARMER en COULEUR

**LE DRAGON EST MORT VIVE LE TIGRE**

avec BRUCE LI

**le pigalle**

**LE PLUS RAPIDE des avions passagers supersonics...**

avec JAMES FRANCISCUS - MIMSY FARMER en COULEUR

**LE DRAGON EST MORT VIVE LE TIGRE**

avec BRUCE LI

**le pigalle**

**L'important est de ne jamais désespérer**

Un film de ALAN PARKER

**L'Express de Minuit**

(MIDNIGHT EXPRESS)

**2e FILM**

FAVE DUN



Les joyeux constructeurs de La Bordée.

Le Soleil, André Boucher

## Le MAC ne fait pas un bel avenir aux petits théâtres

par Martine CORRIVAUT

C'est finalement le 29 août que le nouveau Théâtre de La Bordée ouvrira ses portes, rue Saint-Jean, dans le Vieux-Québec. La première production, une "hénarume" folie sur la publicité, intitulée justement "Publicité, money, funny", est une sorte de grande comédie musicale qui sera interprétée par Jean-Jacqui Boutet, Gaston Hubert, Pierrette Robitaille, Jean-François Gaudet et Joanne Emond.

Jean-Fernand Girard a écrit la musique du spectacle et dirigera le "grand orchestre" qu'il compose avec Louis Gagnon, René Joly et Denis Nolin. Les costumes sont de Sabine Voisard, la régie de Simon Savard, et Jean-Jacqui Boutet a fait la mise en scène de cette création collective.

La saison devait débuter une semaine plus tôt, mais lors des travaux d'aménagement du théâtre, Claude Binet, qui devait tenir le rôle du grand patron de l'agence de publicité "Allfun", a été victime d'un accident qui l'a laissé le pied dans le plâtre. C'est Jean-Jacqui Boutet qui le remplace, mais ce dernier ne terminait que le 25 août un engagement au Théâtre de l'Artillerie, dans la comédie policière "Signe particulier, réveur".

La Bordée n'a encore reçu aucune nouvelle officielle des Affaires culturelles concernant l'aide qu'on pourrait lui accorder, mais officiellement, la dynamique petite équipe a appris qu'au lieu d'augmenter sa subvention, en tenant compte de ses nouvelles réalisations et d'une recommandation du Conseil de la culture de Québec, le ministère l'aurait plutôt réduite de \$8.000, ramenant à \$10.000 un octroi qui était l'an passé de \$18.000.

La fin du Rimbaud?

Un coin de rue plus haut, sur Saint-Stanislas, le Café Rimbaud, lui, aurait vu sa subvention disparaître entièrement, ce qui compromet sérieusement l'avenir du dernier

des deux cafés-théâtres qui ouvraient leurs portes il y a trois ans, à Québec. L'initiative des animateurs du Hobbit et du Rimbaud avait suscité un nouveau dynamisme chez les jeunes artisans du théâtre, tant à Montréal qu'à Québec. L'an passé, le Hobbit changeait de propriétaires et de vocation, tandis que le Rimbaud, dans une tentative de consolidation, ajoutait la musique à ses activités, réaménageait ses locaux et obtenait enfin un permis de vente d'alcool. Aujourd'hui, Hector Botta Irequi voit se confirmer ses craintes: l'incompétence d'un fonctionnaire, qui aurait donné des informations erronées au moment de la préparation des bilans, risque de lui coûter l'aide dont a absolument besoin une petite boîte comme la sienne pour survivre.

D'autres mauvaises langues prétendent qu'on aurait décidé, au MAC, de se défaire des trop nombreux organismes qui sollicitent de l'aide en leur coupant tout simplement les vivres. Mais ce ne sont là, tout le monde en est certain, que rumeurs et propos désobligeants.

Au Vieux-Québec

Les affaires vont cependant un peu mieux au Théâtre du Vieux-Québec. La subvention du MAC y passerait à \$32.500 pour une saison de trois productions maison qui débutera le 18 septembre, avec une création signée Rémi Girard, "Référéendum". Le contenu de toute la saison, les productions maison et celles des "locataires", sera révélé au TV Q lors d'une conférence de presse, le 7 septembre prochain.

## Visite du ministre Vaugois à Washington Possibilité d'un autre musée d'art à Québec

par Louis-Guy LEMIEUX  
envoyé spécial du SOLEIL à Washington

Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugois a révélé hier que son ministère étudiait actuellement très sérieusement une proposition à l'effet de créer un nouveau musée d'art à Québec. Ce musée serait situé dans le Vieux-Québec, plus précisément dans les locaux du Petit Séminaire.

En outre, M. Vaugois a révélé que des décisions devront être prises très bientôt quant à l'avenir du Musée d'art contemporain, à Montréal. Le Musée du Québec et le Musée d'art contemporain sont les deux seuls musées nationaux du Québec.

M. Vaugois a fait ces révélations à Washington, dans le cadre d'une visite des musées et galeries de la Smithsonian Institution, à deux pas du Capitole et de la Maison-Blanche. La Smithsonian, une fondation prestigieuse, représente le concept et la réalisation muséologique la plus importante en Amérique du Nord et peut-être dans le monde.

Le ministre est accompagné, au

cours de ce bref voyage d'information et de documentation, de quelques-uns des gens qui auront leur mot à dire dans l'avenir des musées au Québec, dont Gérard Godin, adjoint parlementaire du ministre des Affaires culturelles et bras droit politique de M. Vaugois dans ce dossier, Laurent Bouchard, directeur du Musée du Québec, André Juneau, directeur des musées privés, et François Beaudin, directeur des archives. M. Vaugois a précisé, au sujet de l'avenir du Musée du Québec, que la création d'un musée d'art au Petit Séminaire pourrait soulager ceux qui ont peur que la capitale n'ait plus de musée d'art comme tel. Ainsi le musée des Plaines pourrait devenir le musée de l'homme d'ici, tel qu'annoncé récemment, ou, synonyme, le musée de la civilisation québécoise. La décision finale quant au projet du Petit Séminaire sera annoncée officiellement au cours des prochaines semaines.

A Montréal

Quant au Musée d'art contemporain, on étudie fortement, aux Affaires culturelles, l'hypothèse de le relocaliser dans un quartier de la Métropole plus facilement accessible. On créera

bientôt à Montréal un centre culturel d'envergure, et le Musée d'art contemporain pourrait occuper une partie des locaux. Situé à la Cité du Havre, sur le site de l'Expo, ce musée est difficilement abordable pour qui n'a pas de moyen privé de transport.

Autre hypothèse: on laisse le Musée d'art contemporain au même endroit, en espérant que les moyens de transport s'améliorent, et on crée une annexe dans le centre culturel projeté au centre-ville. Selon M. Vaugois, les deux hypothèses sont étudiées au mérite.

Afin de préparer la future politique des musées au Québec, qui doit être rendue publique au début de l'automne, M. Vaugois a visité quelques-uns des principaux musées spécialisés en Amérique et en Europe. En outre, une commission parlementaire québécoise se rendra en Ontario, en septembre, pour visiter les réalisations torontoises en ce domaine.

**Cet ÉTÉ, divertissez-vous au Cinéma!**  
VOYEZ TOUS LES NOUVEAUX FILMS DANS LE CONFORT DE NOS SALLES CLIMATISÉES

la suite de **"LOVE STORY"**  
le film qui a fait pleurer le monde entier!

DAVID FOKER  
RYAN O'NEAL CANDICE BERGEN  
FRANÇOIS LÉ  
NICOLA PAGET RAY MILLAND  
... ET ENCORE BEAUCOUP D'ACTEURS

**L'HISTOIRE D'OLIVIER**

4<sup>e</sup> Sem.

CANADIAN  
PLACE LAUREN 694-8922

Horaires: Sam. & Dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. En Sem.: 19h & 21h.

**AU-DELA DU BIEN ET DU MAL**

DOMINIQUE SANDA

un film de LILIANA CAVANI

18 ANS Adultes

7<sup>e</sup> Sem.

GRAND PRIX DES ÉCRITURES D'ELLE

EMPIRE  
24, DE LA FABRIQUE, 692-2190

Horaires: Sam. & Dim.: 13h, 19h, 21h. En Sem.: 19h & 21h.

Des **infirmières TRÈS PRIVÉES**

KARINE GAMBIER

c'est ce qu'elles font en dehors du service qui fait partie de la vie privée!

apprendre quoi faire en attendant l'arrivée du médecin

2<sup>e</sup> Film: "Soirée Choquante"

ALOUETTE  
PLACE STE FOY 654-0192

Horaires: Entre Châtes 13h15, 19h05, 19h55, 21h45. Soirée: 14h40, 17h30, 20h30.

2<sup>e</sup> Mois!

No one has ever escaped from Alcatraz and no one ever will

**CLINT EASTWOOD**

**ESCAPE FROM ALCATRAZ**

Version Originale Anglaise

18 ANS Adultes

CINEMA 1  
PLACE GUYARD 525-4524

Horaires: 13h30, 16h00, 18h30, 21h00.

2<sup>e</sup> Sem.

**UN SUSPENSE ANGOISSANT!**

Son fils est traqué par la pègre et pourchassé par la police.  
Pour le sauver, il deviendra...

14 ANS

LINO VENTURA ANGIE DICKINSON

**L'HOMME EN COLÈRE**

2<sup>e</sup> Sem.

un film de CLAUDE PINOATEAU

avec LAURENT MALET-CHRIS WIGGINS-HOLLIS McLAREN DONALD PLEASANCE et EDOUARD CARPENTIER

Musique de CLAUDE BOLLING

une co-production CINEVIDEO (Montréal) / FILMS ARIANE - FR 3 (Paris)

**"Bracelet de Sang"**

2<sup>e</sup> FILM

CAPITOL  
972 ST JEAN 694-0806

Horaires: L'Homme: 14h40, 18h00, 21h20. Bracelet: 13h00, 16h30, 19h40. Der. sp. complet 19h40.

Une riche bourgeoise rencontre un jeune chômeur...

18 ANS Adultes

LIAISON CLANDESTINE à l'**"Hôtel Kleinhoff"**

Corinne HISTOIRE D'O Cléry

3<sup>e</sup> Sem.

à la recherche de nouvelles sensations

**La Jeune Lady Chatterly**

CHAMPLAIN  
PLACE STE FOY 654-0592

Horaires: L'Hôtel: 14h35, 18h05, 21h35. Chatterly: 12h45, 16h15, 19h45. Der. sp. complet 19h45.

**ALIEN**

In space no one can hear you scream.

14 ANS

Twentieth Century Fox présente

TOM SKERRITT SIOBHAN WEAVER VERONICA CARTWRIGHT HARRY DEAN STANTON JOHN HURT JIAN HOLM et YAPHET KOTTO

Producteur exécutif RONALD SHUSSETT — Une production GORDON CARROLL DAVID OILER et WALTER HILL — Mise en scène FRIDLEY SCOTT — Musique par DAN O'BANNEON et RONALD SHUSSETT — Rédaction de DAN O'BANNEON — Montage de JERRY GOLDSMITH — PANAVISION® EASTMAN COLOR® Impression DELUXE®

CINEMA 2  
PLACE GUYARD 525-4524

Horaires: 13h00, 15h30, 18h00, 20h30.

24-25-26 AOÛT

LES 3 PLUS GRANDS FILMS ÉROTIQUES ENFIN REUNIS!

**LE CHOC DES ÉTOILES**

LES PLUS GRANDS FILMS ÉROTIQUES ENFIN REUNIS!

**Bilitis**

LES PLUS GRANDS FILMS ÉROTIQUES ENFIN REUNIS!

**Emmanuelle**

2<sup>e</sup> Sem.

la boîte à films

1044, 3<sup>e</sup> AV. 523-5050

18 ANS Adultes

**À PLEINE BOUCHE**

un paradis érotique en couleurs!

à la RECHERCHE de l'EXTASE

avec MICHELLE D'AGRO JEAN LOUIS VITIER STYLIA DIAMIS en Couleur

PLUS CORPS & CORPS

La folie du PLAISIR!

MIDI-MINUIT  
QUEBEC 522-2828

En 2<sup>e</sup> semaine

DE RETOUR POUR UNE DERNIÈRE FOIS...

LE PLUS GRAND FILM DU CINÉMA QUI FAIT PLAISIR À REVIR!

2<sup>e</sup> Sem.

**LA GUERRE DES ÉTOILES**

MARK HAMILL HARRISON FORD PETER CUSHING  
CARRIE FISHER "ALIC GUINNESS"

VERSION FRANÇAISE DE

CANARDIERE

LES GALÉRIES CANARDIERE 651-8575

Horaires: La Guerre: 13h30, 16h00, 18h30, 21h00. Ouvert tous les jours dès 12h30.

**SUPER SHOW SUPER**

Spectacle à minuit

CE SOIR le 24 août **STYX** le 25 août **SUPERTRAMP**

Pink Floyd-Rod Stewart  
The Stones in the Park

la boîte à films

1044, 3<sup>e</sup> Av. 523-5050

# "Winston McQuade reçoit" ... le 15



Yves Bernier  
radio-télévision

La nouvelle saison du réseau français de Radio-Canada débute officiellement le lundi 17 septembre, mais pour célébrer cela comme il se doit, "Winston McQuade reçoit..." samedi le 15, de 19h à 20h.

Ce titre est celui de la nouvelle série hebdomadaire d'émissions qu'animera M. McQuade tous les mercredis soir, à 19h30, à compter du 24 octobre (après les Séries mondiales du baseball).

C'est une espèce d'émission artistique, mondaine, où l'animateur reçoit à un "cocktail de presse", d'une centaine d'invités. Les libations font partie du cocktail, où McQuade et son "barman" (genre "bouncer" aux goûts culturels) sa femme de ménage, dont la belle-soeur est mélomane, et son gardien de sécurité (genre efféminé, qui a toujours rêvé d'être motard) feront partie de "sa maison".

Une émission où il pourra arriver n'importe quoi", a souligné l'animateur, mais où on verra surtout des vedettes, personnalités de tous milieux.

Pour l'émission spéciale du 15, on aura évidemment invité les principales vedettes de la nouvelle grille-horaire du réseau, avec la presse (dont votre humble serviteur).

C'est au studio 42 que sera enregistrée le "Winston McQuade". Quatre réalisateurs se partageront la tâche durant la saison: Marcel Brisson, Louis Arpin, Lucien Lévesque et André Desbiens.

Selon les responsables de Radio-Canada, ces "cocktails de presse" seront très courus par les téléspectateurs.

## Tu as entre 10 et 16 ans?

Les Films Cenatos préparent ces temps-ci une série de documents audio-visuels, dans le cadre de l'émission jeunesse "Mordicus", qui passe à Radio-Canada.

On est à la recherche de jeunes, entre 10 et 16 ans, qui se passionnent pour une activité, quelle qu'elle soit, s'occupent à des choses intéressantes, seuls ou en groupe.

Comme me disait Michel, un des responsables du projet, "on a besoin



"L'exploratrice en jupe longue", dimanche à 19h30, à Radio-Canada.

de jeunes qui veulent faire de la télévision pour eux."

Donc, si tu veux parler de ta passion ou de tes activités à d'autres, à la télévision, contacte Pauline Geoffrion, à 527-3506, pour les Films Cenatos.

## Les femmes à Radio-Québec

Dans la semaine du 25 au 31 août, Radio-Québec présentera trois émissions qui intéresseront particulièrement les femmes.

Dans le cadre de "Justice pour tous", samedi le 25, à 21h, on abordera la question du congé de maternité. Dans un sketch interprété par Andrée Boucher, Pierre Gobeil et Michel Mongeau, on verra comment une femme peut obtenir un congé de maternité sans risquer de perdre son emploi.

Puis, mardi le 28, à 20h, à "Prévenir ou guérir", on parlera de l'alimentation de l'enfant. Des recherches récentes démontrent que l'allaitement maternel et les laits maternisés sont préférables pour le nouveau-né.

Finalement, dimanche à 19h30, "Les grands explorateurs" nous feront connaître Mary Kingsley, une Anglaise qui a bravé les préjugés de son époque victorienne pour

faire l'exploration, profession qui ne s'adressait guère aux femmes.

En 1893, elle s'enfonce seule, sans garde du corps, dans une Afrique où plus d'un Blanc a perdu la vie. En jupe longue, corsetée, elle rencontre des tribus cannibales et revient à Londres pour choquer ses contemporains avec ses récits.

Le rôle de Mme Kingsley est interprété par Penelope Lee.

## voir et entendre

Dès ce soir, à 20h, et durant toute la fin de semaine, les deux réseaux de Radio-Canada (canaux 5 et 11) présenteront en direct des reportages sur LA COUPE DU MONDE D'ATHLETISME, dont les compétitions se dérouleront au stade olympique, à Montréal.

A part cet événement intéressant et important, je n'ai qu'un film à vous suggérer, au réseau TVA (sauf Télé-4), à 20h également: UN HOMME QUI ME PLAÎT, avec BELMONDO et Annie GIRARDOT.

## arts et spectacles

# Godounov fuit le Bolchoï et l'URSS

NEW YORK (AP) — Alexandre Godounov, l'une des vedettes du ballet Bolchoï, a obtenu hier l'asile politique aux Etats-Unis, ont annoncé les services américains d'immigration et de naturalisation.

Il a déclaré aux agents des services d'immigration qu'il avait quitté la troupe parce qu'il avait l'impression de manquer "de liberté dans sa vie artistique". Il a ajouté qu'il demandait l'asile politique parce qu'il craignait pour sa sécurité s'il rentrait en Union soviétique.

Godounov, le danseur vedette de la troupe qui comprend 125 membres, a quitté ses camarades au cours de leur quatrième et dernière semaine de spectacle aux Etats-Unis.

La femme de Godounov, qui fait également partie du ballet, n'a pas demandé l'asile politique.

## best-sellers de la semaine

### QUEBECOIS

- 1 — La sablière  
Claude Jasmin, Laffont/Lemeac (2)
- 2 — Enseignements efficaces  
Dr Thomas Gordon, du Jour (5)
- 3 — Les enfants de ma vie  
Gabrielle Roy, Stanké (1)
- 4 — La grosse femme d'à côté est enceinte  
Michel Tremblay, Lemeac, (1)
- 5 — Québec, trois siècles d'architecture  
Noppen-Tremblay-Paulette, Libre-expression (7)

### ETRANGER

- 1 — Tim  
Colin McCullough, du Jour (9)
- 2 — Black out  
Arthur Hailey, Albin-Michel (3)
- 3 — Chesapeake  
James A. Michener, Seuil (10)
- 4 — Holocauste  
Gérald Green, Laffont (1)
- 5 — L'angoisse du roi Salomon  
Emile Ajar, Mercure de France (14)

Cette liste a été préparée en collaboration avec les librairies: LaLiberté, Vaugois, L'Action, la librairie Côte-Nord de Sept-Îles, la librairie Comptoir Horizon de Rimouski. On appelle québécois le livre relevant d'une maison d'édition québécoise. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de parutions de l'oeuvre parmi les best-sellers.

# horaire

Comprenant également les postes transmis par câble

- Local
- (4) Québec CFCM-TV
  - (5) Québec CKMI-TV
  - (11) Québec CBVT
  - (15) Radio-Québec CIVQ
- Câble
- (4) Québec CFCM-TV diffusé au 2
  - (5) Québec CKMI-TV diffusé au 3
  - (11) Québec CBVT diffusé au 6
  - (13) WCAX-TV Burlington (CBS) diffusé au 7
  - (9) CNL Cablevision Nat. Ltee (division du Québec)
  - (10) Montréal CFTM-TV
  - (12) Montréal CFCF-TV (CTV)
  - (15) Radio-Québec CIVQ diffusé au 8
  - (22) Burlington WEZF-TV (ABC) diffusé au 13
  - Câble - Convertisseur
  - (5P) Plattsburgh WPTZ-TV (NBC) diffusé au 17
  - (7) Sherbrooke CHLT-TV diffusé au 18
  - (8) Trois-Rivières CHEM-TV diffusé au 24
  - (9) Sherbrooke KSH-TV diffusé au 21
  - (13) Trois-Rivières KXTM-TV diffusé au 19

- 19.30
- 3 The Crosswits
  - 4 Cinema du vendredi: "La jungle aux diamants". E.U. 1962.
  - 5 Getting it Together
  - 5p Donna Fargo
  - 7-8-10 Oscar et Felix
  - 8-11 Hors sentier: "Route de canots au parc La Verendrye".
  - 12 Circus
  - 13 Le Grand Prix
  - CNL-9 L'as de votre coeur. France Nadeau s'entretient avec un ex-récipiendaire et un candidat au prix Affection TV Hebdo.
- 19.45
- CNL-9 A communiquer
  - R-Q. Contre-jour: "Il sera une fois dans..." Reprise de dimanche
  - 22 Bewitched
- 20.00
- 3 The Incredible Hulk
  - 5p-12 Diff'rent Strokes
  - 5-9-11-13 Coupe du monde d'athlétisme — La coupe du monde d'athlétisme, en direct du Stade olympique de Montréal.
- En cas de Pluie:  
Au réseau français: Cine-soleil
- 7-8-10 Festival Jean-Paul Belmondo: "Un homme qui me plaît". Fr. 1969
  - 22 Fantasy Island
  - CNL-9 Special estival. Inauguration d'Expo-Québec. Programme d'activités des différents secteurs de l'exposition.
  - R-Q. Paul et Virginie. Reprise de dimanche
  - 5p The Facts of Life
  - R-Q. La maisonnée: "Rupture". Cette semaine, il est question dans ce sketch, des jeunes en appartement. Comédiennes: Monique Mercure et Michèle Mercure.
- 21.00
- 3 Dallas
  - 5p The Rockford Files
  - 12 Barnaby Jones
  - 22 World Cup Track and Field Championships
  - CNL-9 Télé-consultation. Les soins aux pieds avec M. Gérard Allard, podiatre (reprise)
  - R-Q. Le drame de la Survie. "Les citoyens du corail". Reprise de lundi
- 21.30
- 4 Artistes et artisans
  - R-Q. Silence on rit. Série de courts métrages sélectionnés parmi les classiques du cinéma muet.
- 22.00
- 4 La vill., à Pierre
  - 5p The Eddie Capra Mysteries
  - 12 Celebrity Concert. — Inv.: Melorme et Della Reese.
- 22.20
- 4-7-8-10 La corne d'abondance

- 22.30
- 4-7-8-10 Les nouvelles TVA
  - 12 Stockard Channing in Just Friends
  - CNL-9 Babillard et musique
  - R-Q. La vie solitaire de ville d'Avray (première). Série qui fait le point sur la vie et l'oeuvre du biologiste remarquable qui fut Jean Rostand, décédé il y a un an. De sa retraite de Ville d'Avray, Jean Rostand nous parle des travaux de vulgarisation scientifique qui l'ont rendu célèbre.



Jean Rostand revit à travers un documentaire intitulé "Le solitaire de Ville d'Avray"

- 22.50
- 8 Sports
  - 22.58
  - 12 Loto-Québec
  - 23.00
  - 3-5-5p-12 News
  - 4 Nouvelles-sport-météo
  - 7 Informa 7
  - 8-10 Sports
  - 22 The Mary Tyler Moore Show
  - 23.05
  - 7-8-10 La couleur du temps
  - 23.15
  - 4 L'homme de fer
  - 7-8 Film-O-7: "Dans la poussière du Soleil" Fr. 1971

- 10 Film-O-Dix: "Maman Dolores". Mex. 1972
- 23.21
- 12 Pulse
  - 23.26
  - 5 The Merv Griffin Show
  - 23.30
  - 3 Hawaii Five-0
  - 5p The Tonight Show Starring Johnny Carson
  - 8-11-13 Le teletjournal
  - 13 Sport Plus
  - 22 Soap
  - 23.45
  - 5 The Lawrence Welk Show
  - 9 Le 9 vous informe
  - 11-13 Teletjournal régional

- 00.15
- 4 En Pantoufles: "L'ours et la poupee". Fr. 1969



Brigitte Bardot joue aux côtés de Jean-Pierre Cassel dans "L'ours et la poupee"

- 23.53
- 9-11-13 Nouvelles du sport
  - 24.00
  - 9 Ciné-soir: "Lilly, aime-moi". Fr. 1975
  - 11 Cinema: "Charlie mon ami". E.U. 1969
  - 12 The Twelve Midnight Movie: "Three the Hard Way". E.U. 1974
  - 13 Sport Plus
  - 00.15
  - 13 Programme double: "Cité de la violence". It. 1970 et "Bomba dans le volcan en feu". E.U. 1950

- 00.30
- 3 CBS Late Movie: "Attack on the Iron Coast". G-B. 1967
  - 00.45
  - 22 Infinity Factory
  - 5 The Merv Griffin Show
  - 00.46
  - 4 Musique: Marc Legrand
  - 00.52
  - 4 Fin des émissions
  - 01.00
  - 5p The Midnight Special
  - 01.30
  - 9 Les noctambules: "A feu et à sang". E.U. 1961
  - 11 Ciné-nuit: "Mary la rousse, femme pirate". It. 1961
  - 02.00
  - 12 Emergency
  - 02.15
  - 5 After Eleven: "Three Crooked Men". E.U. 1957
  - 02.25
  - 5 Music with Marc Legrand
  - 03.31
  - 5 Sign Off

## samedi

- 06.00
- 12 University of the Air
  - 07.00
  - 3 Lost in Space
  - 12 Morning Exercises

- 07.30
- 5p Vegetable Soup
  - 12 Circle Square
  - 22 Infinity Factory
  - 08.00
  - 3 The All-new Popeye Hour
  - 5p Alvin and the Chipmunks
  - 12 Barbapapa
  - 22 Fangface
  - 08.30
  - 5p The Fantastic Four
  - 9 Maman Bégonne
  - 12 Scooby Doo
  - 13 Les Pierrafeu
  - 22 Scoobys All Stars
  - 08.45
  - 4 Mire et musique
  - 08.54
  - 4 Musique: Marc Legrand
  - 09.00
  - 3 The Bugs Bunny/Road Runner Show
  - 4 Dessins animés
  - 5p The Godzilla Super 90
  - 9-11-13 Le petit castor
  - 12 Rocket Robin Hood
  - 09.30
  - 4 Agent sans secret
  - 9-11-13 Les aventures de Oui-Oui
  - 10.00
  - 4-7-8 Batman
  - 9-11-13 Les héros du samedi
  - 12 Let's Go

Abonnez-vous au  
**SOLEIL**  
à 647-3333

## vendredi

- 18.00
- 3-5-5p-12-22 News
  - 11 Ce soir
  - 18.25
  - 11 Nouvelles du sport
  - 18.30
  - 4 Aujourd'hui le 24 août
  - 7 Goldorak
  - 8-10 Le 10 vous informe
  - 11 Rencontres. Inv.: Arturo Paoli, théologien de la libération, chassé d'Argentine, vit au Venezuela parmi les pauvres, auteur de "Inventer la fraternité".
  - 22 The Hollywood Squares
  - R-Q. Les enfants d'ailleurs et autour de moi. "Kenya".
  - 19.15
  - 8 Le régional
  - 9 Le 9 vous informe
  - 13 Le 13 vous informe
  - 19.00
  - 4-7-8-10 Faut le faire
  - 5 The Price is Right
  - 5p Carol Burnett and Friends
  - 9-11-13 Nanny
  - 12 Patsy Gallant Show
  - 22 The Andy Griffith Show
  - CNL-9 La pêche à la ligne. Les achigans du Lac Beauport
  - R-Q. Prévenir ou guérir. "Plantes vénéneuses". Le contact physique avec certaines plantes peut provoquer des irritations et des infections de la peau. C'est le cas de l'herbe à puce et du bouton d'or.
  - 19.15
  - R-Q. C'est beau dans le paysage. "Des cultures en contenants". — Reprise de mardi

- 20.00
- 3 The Incredible Hulk
  - 5p-12 Diff'rent Strokes
  - 5-9-11-13 Coupe du monde d'athlétisme — La coupe du monde d'athlétisme, en direct du Stade olympique de Montréal.
- En cas de Pluie:  
Au réseau français: Cine-soleil
- 7-8-10 Festival Jean-Paul Belmondo: "Un homme qui me plaît". Fr. 1969
  - 22 Fantasy Island
  - CNL-9 Special estival. Inauguration d'Expo-Québec. Programme d'activités des différents secteurs de l'exposition.
  - R-Q. Paul et Virginie. Reprise de dimanche
  - 5p The Facts of Life
  - R-Q. La maisonnée: "Rupture". Cette semaine, il est question dans ce sketch, des jeunes en appartement. Comédiennes: Monique Mercure et Michèle Mercure.
- 21.00
- 3 Dallas
  - 5p The Rockford Files
  - 12 Barnaby Jones
  - 22 World Cup Track and Field Championships
  - CNL-9 Télé-consultation. Les soins aux pieds avec M. Gérard Allard, podiatre (reprise)
  - R-Q. Le drame de la Survie. "Les citoyens du corail". Reprise de lundi
- 21.30
- 4 Artistes et artisans
  - R-Q. Silence on rit. Série de courts métrages sélectionnés parmi les classiques du cinéma muet.
- 22.00
- 4 La vill., à Pierre
  - 5p The Eddie Capra Mysteries
  - 12 Celebrity Concert. — Inv.: Melorme et Della Reese.
- 22.20
- 4-7-8-10 La corne d'abondance

- 22.30
- 4-7-8-10 Les nouvelles TVA
  - 12 Stockard Channing in Just Friends
  - CNL-9 Babillard et musique
  - R-Q. La vie solitaire de ville d'Avray (première). Série qui fait le point sur la vie et l'oeuvre du biologiste remarquable qui fut Jean Rostand, décédé il y a un an. De sa retraite de Ville d'Avray, Jean Rostand nous parle des travaux de vulgarisation scientifique qui l'ont rendu célèbre.

- 10 Film-O-Dix: "Maman Dolores". Mex. 1972
- 23.21
- 12 Pulse
  - 23.26
  - 5 The Merv Griffin Show
  - 23.30
  - 3 Hawaii Five-0
  - 5p The Tonight Show Starring Johnny Carson
  - 8-11-13 Le teletjournal
  - 13 Sport Plus
  - 22 Soap
  - 23.45
  - 5 The Lawrence Welk Show
  - 9 Le 9 vous informe
  - 11-13 Teletjournal régional

- 23.53
- 9-11-13 Nouvelles du sport
  - 24.00
  - 9 Ciné-soir: "Lilly, aime-moi". Fr. 1975
  - 11 Cinema: "Charlie mon ami". E.U. 1969
  - 12 The Twelve Midnight Movie: "Three the Hard Way". E.U. 1974
  - 13 Sport Plus
  - 00.15
  - 13 Programme double: "Cité de la violence". It. 1970 et "Bomba dans le volcan en feu". E.U. 1950

- 00.30
- 3 CBS Late Movie: "Attack on the Iron Coast". G-B. 1967
  - 00.45
  - 22 Infinity Factory
  - 5 The Merv Griffin Show
  - 00.46
  - 4 Musique: Marc Legrand
  - 00.52
  - 4 Fin des émissions
  - 01.00
  - 5p The Midnight Special
  - 01.30
  - 9 Les noctambules: "A feu et à sang". E.U. 1961
  - 11 Ciné-nuit: "Mary la rousse, femme pirate". It. 1961
  - 02.00
  - 12 Emergency
  - 02.15
  - 5 After Eleven: "Three Crooked Men". E.U. 1957
  - 02.25
  - 5 Music with Marc Legrand
  - 03.31
  - 5 Sign Off

- 07.30
- 5p Vegetable Soup
  - 12 Circle Square
  - 22 Infinity Factory
  - 08.00
  - 3 The All-new Popeye Hour
  - 5p Alvin and the Chipmunks
  - 12 Barbapapa
  - 22 Fangface
  - 08.30
  - 5p The Fantastic Four
  - 9 Maman Bégonne
  - 12 Scooby Doo
  - 13 Les Pierrafeu
  - 22 Scoobys All Stars
  - 08.45
  - 4 Mire et musique
  - 08.54
  - 4 Musique: Marc Legrand
  - 09.00
  - 3 The Bugs Bunny/Road Runner Show
  - 4 Dessins animés
  - 5p The Godzilla Super 90
  - 9-11-13 Le petit castor
  - 12 Rocket Robin Hood
  - 09.30
  - 4 Agent sans secret
  - 9-11-13 Les aventures de Oui-Oui
  - 10.00
  - 4-7-8 Batman
  - 9-11-13 Les héros du samedi
  - 12 Let's Go

- 22 Challenge of the Super Friends
- 10.15
- 3 Test Pattern & Music
  - 10.24
  - 3 Music with Marc Legrand
  - 10.30
  - 3 Tarzan and the Super Seven
  - 4 Goldorak
  - 5 Sesame Street
  - 5p Duffy Duck
  - 7-8 Les cadets de la forêt
  - 12 Kidstuff
  - 11.00
  - 4 De tout de tous
  - 5p The New Fred and Barney Show
  - 7-8 Voyage au fond des mers
  - 9-11-13 Joe, le fugitif
  - 11.30
  - 5 Reach for the Top
  - 5p The Jetsoms
  - 9-11-13 Les richesses de la mer — "Les trésors engloutis". Les Espagnols auraient précédé Crooke de 250 ans en Australie comme le prouvent les fouilles archéologiques sous-marines.
  - 12 George
  - 22 The Best of Sunday Mornings
  - 11.55
  - 10 Horaire-bienvenue

## les films

- vendredi
- 18.30
- 4 Cinema du vendredi: (5) "La jungle aux diamants". E.U. 1968. Film d'aventures de D. Mann avec James Garner, Eva Renzi et George Kennedy. — Deux hommes et une femme partent à la recherche d'une mine de diamants.
- 23.15
- 7-8 Film-O-7: (6) "Dans la poussière du soleil". Fr. 1971. Western de R. Balducci avec Maria Schell, Daniel Beretta et Bob Cunningham. — Convaincu que son oncle est le meurtrier de son père, un jeune homme tarde pourtant à exécuter sa vengeance.
  - 10 Film-O-Dix: "Maman Dolores". Mex. 1972. Mélodrame réalisé par Tito Davison, Euzébia Cosme, Carlos Bacho. — Un homme tente d'enlever à une vieille marchande, l'enfant qu'il a eu d'une ancienne maîtresse maintenant décédée.
- 24.00
- 9 Ciné-soir: (3) "Lilly, aime-moi". Fr. 1975. Comédie de M. Dugowson avec Rufus, Patrick Dewaere et Jean-Michel Folon. — Encourage

- par des amis, un ouvrier tente de reconquérir sa femme qui l'a abandonné.
- 11 Cinema: (4) "Charlie mon ami". E.U. 1969. Drame psychologique de L. Johnson avec Patty Duke, Al Freeman Jr et Ford Rainey. — Une fille enceinte et un Noir pourchassés se réfugient dans une maison abandonnée.
- 12 The Twelve Midnight Movie: (6) "Three the Hard Way". E.U. 1974. Film d'aventures de G. Parks jr avec Jim Brown, Fred Williamson et Jim Kelly. — Trois Noirs luttent entre un mégalomane qui commande les recherches d'un savant de traque.
- 00.15
- 4 En Pantoufles: (3) "L'ours et la poupee". Fr. 1969. Comédie de M. Deville avec Brigitte Bardot, Jean-Pierre Cassel et Daniel Ceccaldi. — Une divorcée capricieuse s'éprend d'un violoncelliste bourru qui résiste à ses avances.
  - 13 Programme double: (4) "Cité de la violence". It. 1970. Drame policier de S. Solima avec Charles Bronson, Jill Ireland et Telly Savalas. — Un tueur professionnel commet une série de meur-

- tres avant d'être abattu par la police.
- ET (6) "Bomba dans le volcan en feu". E.U. 1950. Drame d'aventures de F. Beebe avec Johnny Sheffield, Donald Woods et Marjorie Lord. — Des aventuriers sont à la recherche d'un trésor caché non loin d'un volcan en feu.
- 00.30
- 3 CBS Late Movie: (5) "Attack on the Iron Coast". G-B. 1967. Drame de guerre de P. Wendkos avec Lloyd Bridges, Andrew Keir et Mark Eden. — Des commandos doivent lancer un navire chargé d'explosifs sur des installations portugaises allemandes.
  - 01.30
  - 11 Ciné-nuit: (6) "Mary la rousse, femme pirate". It. 1961. Film d'aventures de U. Lenzi avec Lisa Gastoni, Jérôme Courtland et Walter Barnes. — Un aventurier prend le commandement d'un bateau corsaire.
  - 02.15
  - 5 After Eleven: "Three Crooked Men". E.U. 1957. Drame avec Gordon Jackson, Sara Lawson. — Un ancien boxeur invalide a maille à partir avec trois voleurs de banque professionnels.

# faits divers

## Roussy et Gaumont ont été reconduits dans la Métropole

par Guy DUBE

Alain Gaumont et Rénaud Roussy, les deux détenus qui ont tenté de s'évader au cours de leur trajet aérien Québec-Baie-Comeau, mardi, ont été reconduits au pénitencier Sainte-Anne-des-Plaines, à Montréal, hier.

Gaumont, 26 ans, et Roussy, 20 ans, tous deux originaires de Port-Cartier, ont blessé deux des trois gardiens qui les accompagnaient dans le petit Cessna 411, au-dessus de Rivière-du-Loup, vers 11h20, mardi, à l'aide d'une lame de couteau et d'un pic à glace de fabrication artisanale qu'ils avaient dissimulés dans les semelles de leurs chaussures avant de quitter le pénitencier, à Montréal.

L'un des deux gardiens blessés n'a pu quitter l'hôpital de Rivière-du-Loup qu'hier matin. Il a reçu un coup de pic à l'abdomen et un autre à la gorge et a perdu beaucoup de sang.

Les gardiens ont quand même réussi à maîtriser les deux bandits et le Cessna s'est aussitôt posé à l'aéroport de Rivière-du-Loup, où les attendaient des policiers de la Sûreté du Québec.

"Je n'ai que des félicitations à faire à leur sujet", a commenté le directeur du centre de détention de Québec, M. Gilles Blanchard, hier, alors qu'il était interrogé relativement aux incidents dont ont été victimes les deux gardiens blessés. "Même blessés, ils ont réussi à les maîtriser", a-t-il ajouté.

Gaumont et Roussy ne reviendront à Baie-Comeau qu'au mois de novembre prochain, relativement aux accusations d'évasion et de séquestration qui pèsent contre eux là-bas.

Les policiers auraient l'intention de profiter de leur visite dans la région de Québec pour les mettre en accusation relativement aux délits qu'ils auraient commis dans le ciel, au-dessus de Rivière-du-Loup, mardi midi, soit tentative de meurtre et tentative d'évasion.

S'ils avaient réussi à maîtriser leurs gardiens, les deux bandits auraient probablement exigé que le pilote mette le cap vers une destination inconnue ou tout simplement ils

auraient choisi l'autoroute 20 comme piste d'atterrissage.

Roussy et Gaumont purgent actuellement une peine de 25 années d'emprisonnement pour le meurtre de M. Emeric Ringuette, 38 ans, survenu à Port-Cartier en août 1978.

Le 13 février dernier, ils s'étaient tous deux enfuis de la prison de Baie-Comeau, après avoir menacé deux gardiens, encore une fois avec un couteau et un pic à glace. Ils s'étaient livrés à la police de Port-Cartier 28 heures plus tard.

## Trafic de drogue: un quatrième procès

THETFORD MINES — Le mortard Michel Fortier, âgé de 26 ans, de Saint-Valère, va subir dans un autre district judiciaire, celui de Beauce, son quatrième procès pour répondre à des accusations de complot et d'importation de 200 livres de cannabis entre la fin d'août et le 15 septembre 1978.

Le juge Vincent Masson, de la Cour supérieure, a accordé ce changement de venue à la demande de la poursuite après l'avortement de trois procès qui ont eu lieu dans le district d'Arthabaska. La Couronne avait demandé un changement de venue avant la tenue du troisième procès mais elle avait essuyé un refus.

Ce changement de district devrait faciliter le recrutement des membres du jury. Le procès a été fixé au 17 septembre.

## Tragédie dans le parc

L'identité de l'automobiliste qui a péri noyé dans le parc des Laurentides, dans la nuit de mercredi à hier, a été dévoilée, hier. Il s'agit de M. Paul-Hubert Gagné, 43 ans, domicilié au 1755 Darvaux, à Longueuil.

M. Gagné circulait seul à bord de son automobile sur la route 175 quand, pour des raisons encore inconnues, son véhicule est allé plonger dans un lac, à la hauteur de la Mare du Sault (millage 21), dans le parc des Laurentides.

Les policiers pensent que M. Gagné se serait endormi en volant ou aurait été victime d'une crise cardiaque. Seule l'autopsie pourra le déterminer.

L'accident est survenu entre minuit et 1h, hier, et les plongeurs de la Sûreté du Québec ont retiré le corps du lac vers 4h.



L'automobile a été retirée du lac tôt hier matin, quelques heures après que les plongeurs de la SQ eurent réussi à sortir le corps du conducteur.

## Les sept jeunes Ontariens morts brûlés ont succombé à la panique

NAKINA, Ont. (PC) — Le coroner en chef de l'Ontario a commencé hier son enquête sur l'incendie qui a coûté la vie de sept jeunes travailleurs forestiers qui, semble-t-il, ont succombé à la panique et ont refusé de suivre à travers les flammes leur surveillant qui voulait les sauver.

L'équipe de huit personnes, à l'emploi du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, avait délibérément mis le feu à un fourré mercredi mais elle a été cernée par les flammes quand le vent a subitement tourné.

M. John Walker, gérant de district du ministère, a déclaré hier dans une interview que le chef d'équipe Gaius Wesley, âgé de 52 ans, de Longlac, en Ontario, a survécu en fuyant les flammes par un bas-fond.

Les autres membres de l'équipe — trois femmes et quatre hommes — pris de panique, ont refusé de le suivre, dit M. Walker.

Un garde forestier qui s'occupait de l'une des sept victimes dit que l'on a déjà vu des gens pris de panique traverser des flammes alors qu'ils auraient pu se sauver.

"La panique fait agir les gens drôlement", a déclaré le Dr Tom Eiber, du département de foresterie de l'université Lakehead.

Mais, ajoute-t-il, il est rare qu'il y ait perte de vie dans un feu de forêt.

Six adolescents et Mlle Jane Spurgeon, âgée de 25 ans et élève de M.

Eiber, ont été cernés par les flammes d'un feu allumé volontairement pour nettoyer la brousse.

M. Eiber dit que l'on prévoit d'habitude des issues quand on allume ainsi de ces feux. Les interdire n'empêcherait pas d'autres tragédies, ajoute-t-il, parce qu'il pourrait y avoir combustion spontanée dans les taillis, et ensuite incendies de forêt incontrôlables.

L'agent John Carroll, de la Sûreté provinciale à Geraldton, dit que l'équipe s'est trouvée prisonnière des flammes dans une entreprise de nettoyage des taillis, nettoyage auquel participaient quatre autres équipes sur un territoire de 200 acres.

M. Carroll dit que M. Wesley souffrait quand il est sorti des flammes.

"Il a crié aux autres de le suivre, dit M. Carroll. Il a baissé la tête, serré les dents et couru hors des flammes. Quand il en est sorti, les autres n'étaient pas derrière lui."

### Contradictions

Les rapports sont contradictoires sur l'origine de l'incendie et M. Carroll, l'agent chargé de l'enquête, dit que des renseignements nouveaux arrivent toujours.

La police avait d'abord dit que le groupe avait allumé deux incendies, l'un devant et l'autre derrière lui, et qu'il avait été cerné quand le vent avait changé la direction des flammes.

Mais M. George Elliott, directeur de la région du nord du ministère, dit que le feu devait brûler en cercle sur une étendue de dix acres, et vers le centre. Quand le vent a tourné, dit-il, les flammes ont traversé le cercle dans une seule direction.

M. Sean O'Flynn, président d'un syndicat de fonctionnaires de l'Ontario, a demandé dans un communiqué "pourquoi, si l'on voulait enseigner aux jeunes à combattre un incendie, on les a tellement exposés".

Il a aussi demandé pourquoi les jeunes gens n'étaient pas séparés, chacun avec une équipe expérimentée. De cette façon, ils auraient tous eu des gens d'expérience autour d'eux en cas de danger, tandis qu'ils étaient sept avec un seul garde forestier pour les conduire.

M. Elliott, toutefois, dit qu'il y avait une équipe expérimentée à seulement quelques centaines de pieds.

M. Tom Fiber, professeur de foresterie à l'université Lakehead, dit que s'il n'est pas rare que les vents changent de direction, on le prévoit généralement quand on allume des feux.

M. O'Flynn veut en conséquence savoir si l'on avait mis au point un plan de fuite.

Désirez-vous recevoir  
**LE SOLEIL**  
tous les jours à votre porte, à heure fixe?  
CE SOIR, VOUS AVEZ JUSQU'À  
19:30 POUR VOUS ABONNER,  
COMPOSEZ  
**647-3333**  
NOUS NOUS OCCUPERONS DU  
RESTE!

**DANSE**  
VENDREDIS - SAMEDIS ET  
DIMANCHES SOIR  
UN ENDROIT UNIQUE  
POUR LES GENS DE 30 A 60 ANS  
(ON EST TOUJOURS JEUNE DE COEUR)  
AU CLUB  
**La Fayette**  
585, BOUL. CHAREST EST, QUÉBEC

MERENGUE SLOW VALSE  
SAMBA ROCK CHA-CHA

**SERGE TURBIDE**  
et ses musiciens  
en spectacle  
du mercredi au dimanche  
à 22h et minuit 30

**Visages**  
Stationnement gratuit  
Entrée \$2.00

AUBERGIE  
**DES GOUVERNEURS**  
601, boul. Saint-Cyrille est, Québec

## Accusé de meurtre

Tenu criminellement responsable de la mort de Mme Thérèse Bilocq, âgée de 39 ans, morte à la suite d'un attentat survenu le 31 juillet, M. Gilles Gagnon a été accusé de meurtre au deuxième degré, hier matin, au Palais de justice de Québec.

Le Théâtre Beaumont-St-Michel présente  
**Allô! Allô!**  
PLUS QUE 9 REPRÉSENTATIONS  
et encore de bonnes places disponibles.  
Information **884-2839**  
Billets en vente au Grand Théâtre et dans les Jato de Limoilou, Sainte-Foy, Neuchâtel, Villeneuve et LaSalle.

Le Théâtre d'été du Manoir St-Castin présente  
Un spectacle en musique de la Compagnie Albert Millaire  
**Trois Actrices, un Coq**  
J'aime ou j'aimerais  
Jusqu'au 1er septembre  
seulement  
ALBERT MILLAIRE et CATHERINE BEGIN  
M. et Mme. M. et Mme. M. et Mme.  
Billets en vente au Grand Théâtre de Québec et dans tous les magasins JATO.  
Informations: 849-4277

**THÉÂTRE de L'ARTILLERIE**  
Gîte de Pâquis, 1ère et 11ème Stes  
présente  
**SIGNE PARTICULIER: RÊVEUR**  
COMÈDE ROSSINI  
Du 19 juil. au 25 août à 21h00  
MARIÉ AUBRY - JEAN-JACQUES BOUTET  
GABRIEL DUMAS - BATHONNE GAGNIER  
OPHÉLIE GUAY - PIERRE POWERS  
Mise en scène  
MICHEL BRETTON - DANIEL PÉPIN  
PIERRE POTVIN  
Rôle en scène  
JEAN-PIERRE MATE  
Dramaturges  
MICHEL-ANDRÉ THIBALLET  
Conception musicale  
PIERRE POTVIN  
Séances  
LOUIS-ANDRÉ LAVOIE  
**RESERVATIONS**  
Mardi au samedi de 17h à 20h  
894-3800  
Ritocher dimanche - lundi.

**Théâtre du Lac-Delage**  
DU MARDI AU DIMANCHE  
Jusqu'au 2 septembre du mardi au dimanche à 21h00 le samedi à 19h30 et 22h30  
Billets en vente au Grand Théâtre et dans les marchés Jato  
**"Des Enfants de Coeur"**  
• Pour réservations: 848-3483 529-2013  
ROBERT RIVARD (Georges - Le père)  
DANIELLE BISSONNETTE (Grégoire - La maîtresse)  
• Prix spéciaux à tout groupe de 25 et plus  
• Spécial Age d'Or

TIRAGE  
**Provincial/SUPERLOTO**  
DANS 2 JOURS

## Théâtre du Bois de Coulonge

2 SUCCES QUEBÉCOIS A NE PAS MANQUER  
Jusqu'au 8 septembre  
**GITROUILLE**  
Comédie de Jean Barbeau  
Mise en scène de Jean-Marie Lemieux avec MARTHE TURGEON - DENIS MERCIER - VERNA HUBERT - ANDRÉE SAMSON.  
Réservation: 692-0205  
Billets en vente au Grand Théâtre de Québec, aux marchés Jato et à la Tente.

**CITROUILLE**  
• 94 représentations données à Québec et à Paris.  
• 104% d'assistance.  
**Critiques**  
• "Farce énorme, succès mérité." *Martial Desjardis, La Presse*  
• "Citrouille, il faut voir la 'chose'." *Pierre Nadeau, Journal de Québec*  
• "On est assuré de passer une bonne soirée." *La revue ELLE de Paris*  
• "...On peut provoquer le rire en évitant les sentiers battus." *Le Figaro, Magazine Paris*

8 supplémentaires au Grand Théâtre du 25 août au 2 septembre  
**Un reel ben beau, ben triste**  
de Jeanne-Mance Delisle  
Réservation: 692-0205  
Les réservations seront gardées à la Tente jusqu'à 18h et de 18h à 20h au Grand Théâtre.

**Un reel ben beau, ben triste**  
• Reprise à la demande du public.  
• En 24 représentations, un record d'assistance.  
• Succès sans précédent.  
**Critiques unanimes**  
• "...Chaque sortie de la représentation avec son bagage personnel de sensations, d'émotions et d'impressions..." *Martial Desjardis, La Presse*  
• "Un spectacle à ne pas manquer." *Pierre Nadeau, Journal de Québec*  
• "Enfin un acte avec du jus..." *Larue - Langlois, Le Devoir*  
**UNE COLLABORATION DE CKCV**

# Deux présumés voleurs de chevaux devant la Cour

par Marcel COLLARD

Qui vole un oeuf ou un boeuf commet un vol! Mais d'autres voient des chevaux. Hier matin, au palais de justice de Québec, cinq chevaux étaient l'objet de plaintes portées contre des individus.

Un soudeur a été accusé du vol d'un cheval, d'une valeur de \$800, dans la nuit du 18 au 19 juillet, à Saint-Agapit et deux chevaux, d'une valeur de \$12.000, volés par effraction le 23 juillet à la ferme Lagueux, à Saint-Etienne de Lauzon.

Pour le client de Me P.-A. Rousseau, il n'était point question que le juge Louis Carrier accorde un cautionnement, puisque le prévenu purge actuellement une peine d'emprisonnement.

L'autre client de Me Rousseau, Bernard Saint-Laurent, âgé de 21 ans, de la rue Giguère, à Ville Vanier, défendra sa requête en cautionnement, lundi, après avoir été accusé du vol par effraction de deux chevaux, deux selles et une bride, le 27 juillet, dans l'écurie de M. Jacques Jobin, du Lac-Saint-Charles. Le butin est évalué à \$1.700.

Cependant, le même individu a été accusé d'un vol à main armée d'une somme de \$3.828, propriété de Baptiste Touchatou Inc., sur la 80e

Rue est, à Charlesbourg, le 23 avril, alors qu'il était muni d'un fusil de calibre 12 et qu'il s'était illégalement couvert la figure d'un chandail à col roulé. Il doit aussi répondre d'un vol à main armée de \$2.236 commis au magasin Cooprix, sur la 3e Avenue

ouest, à Charlesbourg, le 29 mai. **Cautionnement refusé**  
Le juge Carrier n'a pas éprouvé longtemps avant de refuser tout cautionnement à Denis Carmichael, âgé de 19 ans, du Lac-Beauport, accusé d'une tentative de vol à main

armée et de vols à main armée, perpétrés au cours du seul mois d'août. Après avoir entendu la requête pour la libération de l'accusé, moyennant un cautionnement, dans la journée de mercredi, le juge s'était

accordé un délai de 24 heures avant de rendre sa décision, hier matin. Le juge a simplement fait allusion aux nombreux drames vécus à Québec et au nombre de crimes de cette sorte, ajoutant que l'accusé était un danger pour la société. L'en-

quête préliminaire a été fixée au 11 septembre. **L'Américain aux 80 sous**  
Un jeune homme âgé de 18 ans, provenant du Rhode Island, ne parlant pas un mot français, malgré un nom à consonnance française (Seguin), aura eu un procès

assez expéditif. Arrêté mercredi après avoir tenté de frauder une banque pour une somme de \$100, il a comparu hier matin. Le procureur du ministère public, Me Jean Lortie, a dit au juge que le cautionnement pouvait constituer des risques, puisque le

visiteur avait été arrêté avec \$800 en poche et qu'on ne saurait faire payer, par les contribuables, les frais considérables pour retrouver le prévenu.  
Le juge a fixé le procès à cet après-midi.



- Place Fleur de Lys
- Place Laurier
- Galeries Chagnon

# SOLDE FIN DE MOIS

Demain de 9h à 17h. Magasinage sur place seulement. Quantités limitées.

## PLACE FLEUR DE LYS

### POUR LA MAISON

**BALANCE DE TISSUS D'ETE**  
Choix coton, gabardine tricot. 115 et 150 cm large.  
Rég. 1.99 - 3.99 **.99**  
Tissus - Rayon 36

**LIQUIDATION DE PEINTURE**  
gallon **3.99** pinte **1.99**

**TAMPON POUR PEINDRE**  
Rég. 9.99 **2.99**

**TAPISSERIE DISCONTINUEE**  
Rég. 2.99 à 12.99 **1.49 à 6.49**

**ESCABEAU 54"**  
Peinture - Rayon 30 **9.99**

**THEIERE "CORNING WARE"**  
Modèle 6 tasses.  
Rég. 16.95 **9.99**  
Articles ménagers - Rayon 11

**BUCHES POUR LE FOYER**  
Rég. .84 ch. **3/1.49**

**PARE-ETINCELLE**  
Rég. 51.98 **29.99** ch.

**ASSORTIMENT DE VERRES**  
Rég. 3.98 à 6.98 **1.99** ch. à **4.99** ch.  
Cadeaux - Rayon 21

**LAINE ARTISAN**  
2 brins. Choix de couleurs.  
Rég. 2.09 **.99**

**BRODERIES POUR CHAMBRE D'ENFANTS**  
Rég. \$10 à \$13 **7.99**

**CINTRE EN PLASTIQUE**  
Rég. 1.99 **.89**  
Laines, menus articles - Rayon 25

**DECORATION POUR MUR ET PLAFOND "SLATEX"**  
Paquet de 10 carreaux couvrant 10' carres.  
Rég. 15.99 **8.99** paquet  
Matériaux de construction - Rayon 64

**COFFRE A OUTILS METRIQUES CRAFTSMAN**  
45 pièces.  
Rég. 69.98 **\$49**

**ARMOIRE AVEC 22 TIROIRS**  
Rég. 12.19 **\$9**

**FRAISEUSE CRAFTSMAN**  
Modèle vitesse variable, 1/4HP maximum.  
Rég. 99.98 **69.98**

**TRONÇONNEUSE A ESSENCE CRAFTSMAN**  
Modèle 10". Moteur à cylindre 2.0 po. cu.  
Rég. 109.98 **89.98**

**BOITE AUX LETTRES**  
Rég. 9.49 **\$7**

**TOUPIE CRAFTSMAN**  
Modèle 1 HP, 25.000 tr/mn.  
Rég. 89.98 **\$58**  
Quincaillerie - Rayon 9

### VETEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS

**CHAUSSURES SPORT POUR HOMMES**  
Confection cuir suède. Fabriquées en Espagne. Brun. Pointures: 9 à 12.  
Rég. 16.88 **16.88**  
Chaussures pour hommes - Rayon 67

**COUPE-VENT**  
Tailles et couleurs assorties.  
Rég. 2/9.99 **2/9.99**  
Complets pour hommes - Rayon 45

**PANTALONS DE TRAVAIL**  
Tailles et couleurs assorties.  
Rég. 6.99 **3.99**  
Vêtements pour hommes - Rayon 51

**CULOTTES COURTES EN DENIM G.W.G.**  
Rég. 14.98 **6.99**  
Vêtements pour hommes - Rayon 41

**MAILLOTS ATHLETIQUES POUR HOMMES**  
Confection polyester/coton.  
Rég. 3/3.99 **3/3.99**

**CALECONS POUR HOMMES**  
Confection polyester/coton.  
Rég. 3/3.99 **3/3.99**

**MAILLOTS T POUR HOMMES**  
Confection polyester/coton.  
Rég. 2/3.99 **2/3.99**

**CHEMISES HABILÉES**  
Manches longues. Tailles et couleurs variées.  
Rég. 4.49 **4.49**  
Accessoires pour hommes - Rayon 33

### VETEMENTS POUR DAMES ET ENFANTS

**GROUPE DE ROBES JEUNES FILLES**  
Modèles et couleurs assorties.  
Rég. 14.99 **14.99**  
Jeune Boutique - Rayon 19

### SOUTIEN-GORGE

Différents modèles.  
Rég. \$6 à \$9 **.99**  
Vêtements de base - Rayon 18

**RABAIS 50% VESTE DE NYLON AVEC CAPUCHON POUR FILLETTES**  
Double de flanelle ou ratine. Couleurs et tailles assorties.  
Rég. 8.98 à 21.98 **4.49 à 10.99**

**CHOIX DESASSORTIS DE PANTALONS, BLOUSES ET CHANDAILS**  
Différentes tailles et couleurs.  
Rég. 1.99 à 5.99 **1.99 à 5.99**  
Vêtements sport/dames - Rayon 7

### DIVERS

**RABAIS 25% SUR TOUS LES ETUIS EN CUIR POUR CAMERA**  
Camera, papeterie - Rayon 3

**GRAINES A GAZON CANADA NO 1**  
Rég. 13.99 à 39.99 **6.99 à 19.99**

**TUE-MOUCHE ELECTRONIQUE**  
Rég. 149.99 **129.99**

**EPANDEUR ROTATIF**  
Rég. 29.99 **19.99**  
Bestiaire - Rayon 71

**RABAIS \$44 VOILE "TREVIRA" AVEC PLIS FRANÇAIS**  
Modèle avec aménagement pour 1, première qualité. Choix de couleurs.  
Rég. 143.99 paire - La paire **99.99**  
Tentures, décorations - Rayon 24

**RABAIS 25% VESTE DE SAUVETAGE**  
Isolée mousse.  
Rég. 11.98 à 18.98 **9.98 - 13.98**

**RABAIS 33 1/3% SUR BALLE, BATONS, GANTS ET ACCESSOIRES DE BASEBALL**  
Disponibles en magasin.  
Rég. 1.79 à 32.98 **1.19 à \$22**

**RABAIS 50% SUR TOUS LES VETEMENTS DE TENNIS**  
Disponibles en magasin.  
Rég. 13.98 à 29.98 **6.99 à 14.99**  
Sport - Rayon 6

**BIQUET "ZIPPO"**  
Utilisé de l'essence ordinaire.  
Rég. 4.95 **1.99**

**PIPES "ONYX NOIR" DE MEDICO**  
Modèle avec filtre. Rég. 10.75 **5.99**  
Tabac - Rayon 87

**RONDELLES A LA MENTHE "SMILE & CHUCKLES"**  
Boîte de 125 grammes.  
Rég. .59 **2/99**

**MAIS SOUFFLE "POPPYCOCK"**  
Aux amandes et cacao. Boîte 275 grammes.  
Rég. 3.49 **1.49**

**CHOCOLAT AUX CERISES "MINUET"**  
Boîte 300 grammes.  
Rég. 1.99 **1.49**

**BONBONS ANGLAIS "CRAVENS"**  
Pot 340 grammes. Choix de saveurs.  
Rég. 1.99 **.99**

**ASSORTIMENT DE NOIX "JOHNSONS"**  
50% cacao. Boîte 369 grammes.  
Rég. 4.19 **2.99**

**FUDGE A L'ERABLE OU CHOCOLAT**  
Enveloppé séparément en 1/2 lb.  
Rég. 2.49 lb **1.69 lb**  
Bonbons - Rayon 87C

**RABAIS 50% SUR JOUETS DE PLAGE**  
7 seulement.  
Rég. 10.99 **5.99**

**PLANCHE DE "SURF" EN "STYROFOAM"**  
Rég. 2.49 **1.49**

**BALLONS DE PLAGE**  
Rég. 1.49 **.99**

**CERF-VOLANT**  
Rég. 2.99 **.99**  
Jouets - Rayon 49

**REVEILLE-MATIN MANUEL**  
Garantie 1 an.  
Rég. 16.98 **12.98**  
Jouets - Rayon 4

### POUR LA MAISON

**TABLE TOURNANTE MAGNETIQUE**  
Stereos téléviseurs - Rayon 57  
Rég. 89.98 **49.98**

**KIT A PEINTURER**  
Rég. 9.99 et 12.99 **7.99**

**PEINTURE DEJA COLOREE**  
Rég. 3.49 à 19.49 **.99 et 3.99**  
Peinture - Rayon 30

**ELEMENT DE BOUT VIDAGE MECANIQUE**  
Rég. 8.85 **4.85**

**ROBINET DE LAVABO AVEC VIDAGE MECANIQUE**  
Rég. 31.98 **21.98**

**ROBINET DE LAVABO AVEC VIDAGE MECANIQUE**  
Rég. 33.98 **23.98**

**Tapis - Chauffage - Rayon 42**

**TAPIS OVALE AVEC FRANGE 27" x 48"**  
Rég. 8.77 **5.99**  
Tapis - Rayon 37

**MUG A BIERE EN CRISTAL**  
Rég. 11.49 **7.49**  
Cadeaux - Rayon 21

**RABAIS 50% TISSUS D'ETE**  
Tissus - Rayon 36

**LAINE ARTISAN**  
Confection acrylique/laine.  
Rég. 1.09 **.69**

**LAINE POLAR**  
Confection 100% laine.  
Rég. 2.09 **1.09**  
Laines - menus articles - Rayon 25

**PESE-PERSONNE**  
Noir seulement.  
Rég. 37.99 **29.99**

**SERVETTE DE BAIN**  
Rég. 1.29 **1.29**

**SERVETTE A MAIN**  
Laine.  
Rég. .79 **.79**

**VENTILATEUR 12" 3 VITESSES**  
Rég. 39.98 **34.98**  
Appareils électriques - Rayon 34

**ETAGERES A EPICES AVEC PORTES**  
Rég. 19.99 **14.99**  
Articles ménagers - Rayon 11

**TOILES BLANCHES 37 1/4" x 70"**  
Rég. 2.69 **1.49**  
Rideaux draperies - Rayon 24

**SCIE A CHAINE ELECTRIQUE 12"**  
Rég. 79.98 **59.98**

**FRAISEUSE 1/2HP**  
Rég. 99.98 **79.98**

**PERCEUSE 1/2" 3/4HP REVERSIBLES**  
Rég. 109.98 **79.98**

**COLLE KRAZY GLUE**  
Maximum 3 par client.  
Rég. 2.29 **1.49**  
Quincaillerie - Rayon 9

### VETEMENTS POUR DAMES ET ENFANTS

**SOUTIEN-GORGE**  
WonderBra # 1190.  
Rég. 11.50 **7.49**  
Vêtements de base - Rayon 18

**VETEMENTS D'ETE ASSORTIS**  
Vêtements pour fillettes - Rayon 77

**1 SEUL PRIX**  
L'ensemble comprend: 1 lit 27 x 52, 1 matelas 70 ressorts, 1 contour 4 côtés.  
Rég. 99.99 **99.99**  
Vêtements pour enfants - Rayon 29

**VETEMENTS DE NUIT**  
Couleurs et grandeurs assorties.  
Rég. 8.99 à 12.99 **8.99**  
Lingerie pour dames - Rayon 38

**SOULIERS D'ENFANTS**  
Rég. 18.99 à 23.00 **14.99**

**PANTOUFLES POUR BEBES**  
Rég. 2.99 **.99**  
Souliers pour dames et enfants - Rayon 54

**ROBES VARIEES**  
Robes pour dames - Rayon 31

**GROUPE DE CULOTTES COURTES ET GILETS**  
Couleurs et grandeurs assorties.  
Rég. 4.99 **4.99**  
Boutique junior - Rayon 19

**GROUPE DE VETEMENTS SPORTS**  
Blouses, gilets, pantalons, modèles, couleurs, grandeurs assorties.  
Rég. 5.00 **5.00**  
Vêtements sport pour dames - Rayon 7

### CHANDAILS

Manteaux pour dames - Rayon 17 **4.99**

**TURBANS**  
Rég. 4.00 **.99**  
Accessoires pour dames - Rayon 88

**BAS-CULOTTE AVEC CULOTTE IMPRIMEE**  
Rég. 2.50 **1.79**  
Bas - Rayon 75

### VETEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS

**GROUPE DE MAILLOTS T**  
Rég. 4.99 à 5.99 **1.99**

**GROUPE DE PANTALONS COURTS**  
Rég. 4.99 à 6.99 **2.99**  
Vêtements pour garçons - Rayon 40

**PANTALONS CACHAREL**  
Rég. 40.00 **24.99**

**GROUPE DE GILETS, CAMISOLE, PANTALONS COURTS**  
Rég. 6.66 à 16.00 **1.99**

**COUPE-VENT**  
Rég. 24.99 à 50.00 **14.99**  
Vêtements pour jeunes hommes - Rayon 48

**SARRAU DE TRAVAIL**  
Blanc seulement.  
Rég. 16.98 **11.98**  
Vêtements de travail - Rayon 51

**PANTALONS COURTS GWG**  
Confection 100% coton bleu, tailles: 29-27-29-29-40.  
Rég. 14.99 **4.99**  
Pantalons pour hommes - Rayon 41

**VESTONS SPORTS**  
Couleurs et grandeurs assorties.  
Rég. 45.00 à 75.00 **19.99**

**COMPLETS POUR HOMMES**  
Grandes et couleurs assorties.  
Rég. 100.00 à 175.00 **79.99**

**COUPE-VENT POUR HOMMES**  
Grandes et couleurs assorties.  
Rég. 10.99 à 32.00 **5.49 à 14.99**  
Complets pour hommes - Rayon 45

**160 CHEMISES DE TOILETTE MANCHES LONGUES**  
Rég. 14.00 à 20.00 **7.99**

**GROUPE DE CRAVATES**  
Couleurs assorties.  
Rég. 7.50 à 10.00 **5.62 à 7.50**  
35 seulement

**ENSEMBLE PYJAMA**  
Rég. 39.99 **29.99**  
Accessoires pour hommes - Rayon 33

### DIVERS

**GROUPE DE HOUSSES**  
Rég. 15.98 et 19.74 **11.99**

**REMORQUE UTILITAIRE**  
1200 lb, 4' x 5'.  
Rég. 379.98 **299.98**  
Pièces - Rayon 28

**RABAIS 50% JOUETS D'ETE EN PLASTIQUE**  
Piscine, tondeuse, chaudière, etc.  
Rég. .69 à 18.99 **.35 à 9.49**  
Jouets - Rayon 49

**LANTERNES DE PATIO**  
Rég. 7.99 **1.99**

**ARROSOIR DE JARDIN**  
Rég. 2.29 **.99**

**TUTEUR EN BAMBOU**  
Rég. 20/2.19 **20/2.49**  
Rég. 20/1.99 **20/1.29**

**RABAIS 25% SUR LES PRODUITS CHIMIQUES EN MAIN**  
Bestiaire - Rayon 71

**MACHINE A ECRIRE "LETRA 12"**  
Marquillo portative.  
Rég. 144.98 **124.98**  
Camera papeterie - Rayon 3

**RABAIS 40% MONTRES POUR HOMMES ET DAMES**  
Rég. 69.95 à 130.00 **41.97 à 78.00**  
Bijoux - Rayon 4

**PANTALONS COURTS EN SATIN**  
Rég. 9.98 **4.98**

**PORTE-BEBE**  
Rég. 20.98 **5.98**

**RESERVOIR A EAU**  
Avec robinet réversible.  
Rég. 8.49 **1.98**

**RABAIS 50% GANTS ET ACCESSOIRES DE BASEBALL**  
Sports - Rayon 6

### POUR LA MAISON

**TELEVISEUR 14"**  
Noir/blanc.  
Rég. 159.98 **119.98**

**LECTEUR CASSETTE**  
Rég. 249.98 **199.98**

**TAPIS DE FOURRURE LUXURA**  
Couleurs assorties, grandeur: 36" x 54".  
Rég. 24.98 **24.98**  
Tapis - Rayon 37

**TAILLE-BORDURE**  
Rég. 39.98 **24.99**

**OUTIL A CHOC**  
1/2" Impact.  
Rég. 99.98 **34.99**

**DETECTEUR DE FUMEE**  
Approuvé UL.C.  
Rég. 18.98 **12.99**

**RUBAN A MESURER**  
1/2" x 50".  
Rég. 13.98 **9.99**

**ENSEMBLE DE TOURNEVIS**  
Rég. 12.98 **8.99**

**SCIE CIRCULAIRE 4"**  
Rég. 84.98 **69.99**

**POMPE D'ARROSAGE**  
Rég. 1.99 **.99**

**PONCEUSE**  
1/4HP avec aspiration.  
Rég. 127.98 **99.99**  
Quincaillerie - Rayon 9

**RADIATEUR ELECTRIQUE**  
1200 Watts.  
Rég. 29.98 **24.99**

**LANTERNE EXTERIEURE**  
Rég. 32.98 **24.99**

**BOUILLIERE ELECTRIQUE**  
Rég. 15.98 **9.99**

**LAMPE SUSPENDUE**  
Rég. 47.98 **39.99**

**APPLIQUE MURALE EXTERIEURE**  
Rég. 15.98 **9.99**

&lt;